

(NXX : vous permet de relier les éléments de disco urs aux pages de la présentation)

REAMENAGEMENT DU SITE PARISIEN DES HALLES DE PARIS

REUNION D'INFORMATION TRAVAUX

VENDREDI 04 FÉVRIER 2011

Sous la présidence de

**Seybah DAGOMA, Présidente de la Sempariseine,
Adjointe au maire de Paris, chargée de l'économie sociale et solidaire
et conseillère de Paris**

En présence de

**M. Jean-François LEGARET, Maire du 1^{er} arrondissement
M. Dominique HUCHER, SemPariSeine,**

Seybah DAGOMA, Adjointe au Maire de Paris, chargée de l'économie sociale et solidaire :
Bonjour à toutes et à tous, bienvenue à cette réunion publique. Comme je l'avais annoncé lors de la réunion du 18 janvier, nous nous retrouvons aujourd'hui pour faire le point sur les travaux.

Dominique Hucher fera une présentation, puis nous vous donnerons la parole afin de dialoguer sur le chantier. Je vous annonce d'ores et déjà que la réunion se terminera à 20 heures 30.

Je suis désolé que nous n'ayons pas trouvé une salle plus grande. Nous étions convenus avec la SemPariSeine de tenir, comme nous nous étions engagés à le faire à l'issue de la précédente réunion, une deuxième réunion nous permettant d'aller jusqu'au bout de l'ordre du jour de la précédente réunion, que nous avons interrompue à une heure assez avancée. C'est peut-être un peu inconfortable, mais cela prouve que cette opération des Halles suscite beaucoup d'intérêt.

La dernière fois, des personnes s'étaient étonnées que nous n'ayons pas pris l'ordre du jour tout à fait dans l'ordre. Je n'en étais pas responsable mais je m'étais félicité que l'on aborde la question du pôle transport, que l'on n'a pas beaucoup le temps d'aborder en profondeur d'habitude.

Voulez-vous nous rappeler les points de l'ordre du jour que nous aborderons ce soir, et dans quel ordre ? Ceci, pour que chacun le sache à l'avance et (il est raisonnable de limiter notre réunion à 2 heures) pour bien rythmer les parties de l'ordre du jour, pour que l'on ne se retrouve pas au bout des 2 heures sans avoir abordé des questions qui vous paraîtraient importantes. Peut-on afficher l'ordre du jour ?

Dominique HUCHER, SEMPARISEINE : Je ne l'ai pas sous forme de diapositive, mais il s'agit de la présentation des travaux 2011, quelques éclairages sur les travaux 2012, pour zoomer sur l'immédiate activité.

Pour ceux d'entre vous qui avaient participé à des réunions précédentes, nous avons déjà présenté une série d'éléments sur le planning général du chantier, depuis maintenant jusqu'à 2016. Nous entrons maintenant dans le vif du chantier et il paraissait intéressant de parler surtout de ce qui se passe aujourd'hui et de ce qui se passera dans les semaines qui viennent.

Seybah DAGOMA : Donc, les deux points à l'ordre du jour sont : présentation des travaux 2011, et quelques éclairages sur ce qui suivra en 2012.

Je vous propose de commencer.

Dominique HUCHER : Vous connaissez la situation, vous voyez ce qui se passe sur le terrain aujourd'hui.

(N°3) En 2011, nous avons trois chantiers, qui ont déjà démarré.

- ✓ Le chantier des aires de jeux a redémarré ces derniers jours, ce qui a conduit à fermer les deux petites aires de jeux du petit train et de la plaine à côté, pour réaliser ici la future aire de jeux des 7-12 ans.
- ✓ Celui de la cité de chantier vient de démarrer, il se concrétise essentiellement par la réalisation des palissages.
- ✓ Le chantier de la démolition des pavillons Willerval, qui vient à peine de démarrer, lui aussi par des poses de palissades.

Au mois de mars, le chantier des voiries souterraines va commencer, il se verra en surface essentiellement sur la Place Marguerite de Navarre (symbolisée ici par le schéma des emprises de chantier de principe).

Enfin, un petit chantier se déroulera en 2011, il consistera en la réalisation d'un local d'information du public, qui durera pendant toute l'opération et qui viendra se substituer à celui qui est actuellement dans les pavillons Willerval et qui disparaîtra avec la démolition des pavillons.

Sur ce schéma, on voit bien les problèmes posés par le chantier en termes de circulations piétonnes nord-sud, qui malheureusement ne sont plus possibles aujourd'hui.

Dans le phasage de départ, nous avons espéré terminer l'aire de jeux avant de commencer la cité de chantier, et nous prévoyions à ce moment-là de faire une continuité piétonne ici, dans l'axe de la rue des Prouvaires. Les vicissitudes juridiques font que ce chantier de l'aire de jeux a été interrompu, nous allons le mener de front avec la cité de chantier ; et compte tenu de la nature des travaux à réaliser, il n'est pas possible de maintenir ici, au moins dans les premiers mois, une continuité piétonne. J'espère qu'en septembre, cette partie est de l'aire de jeux aura pu être terminée, pour rouvrir un cheminement piéton le long de la clôture de la cité de chantier.

(N°4) Un zoom sur l'aire de jeux provisoire.

Depuis le début de l'année, toutes les aires de jeux préexistantes ne sont plus accessibles. Les deux que j'ai citées sont fermées ; le Jardin Lalanne et l'aire de jeux des rhinocéros également. Fort heureusement, l'aire de jeux provisoire a pu être mise en service. Cela a tardé un peu, car il y a des normes de sécurité très draconiennes en matière de jeux, qui nécessitent de faire des contrôles, pour vérifier que si un enfant tombe d'un toboggan, il ne se fera pas mal sur le sol. Ces essais ne peuvent être faits que dans certaines conditions de température, d'humidité, qui n'étaient pas réunies puisqu'il y avait de la neige.

(N5) Une description de la cité de chantier.

La cité de chantier sera en service depuis début 2012, jusqu'à fin 2014, puis disparaîtra progressivement. Elle va regrouper toutes les bases-vie de toutes les entreprises qui vont travailler sur l'opération.

Sur ce plan, vous voyez l'allure qu'aura la cité de chantier à la fin de l'année 2011, quand sa réalisation sera terminée.

Au centre, en violet, ce sont des aires permettant aux poids lourds de rentrer. Ils arriveront par la rue du Pont neuf, profitant des aménagements que l'on a faits l'année dernière. Ils circuleront dans la cité, feront demi-tour au bout et ressortiront dans la rue Berger, pour ensuite repartir vers la rue du Louvre.

Le long de la voie, des aires de déchargement permettront de déposer les matériaux apportés par les camions.

En orange ou marron clair : toutes les zones désignées « stockage ». Ce seront des surfaces bituminées sur lesquelles les entreprises pourront stocker leurs matériaux, ou faire de petits ateliers de fabrication.

Tous les rectangles jaunes sont des bungalows de chantier, qui comporteront des vestiaires, des sanitaires, des réfectoires, pour le millier d'ouvriers qu'il pourra y avoir au plus fort du chantier ; et des bureaux pour les cadres des entreprises.

Enfin, cette partie en mauve, notamment avec l'inscription « montage de la canopée » : ce sera l'atelier de chantier de la construction de la canopée, qui sera certainement ripée (terme du bâtiment, cela veut dire « poussée »). La canopée construite ici, par tranches, est progressivement poussée à son emplacement définitif.

Le chantier qui se déroule en ce moment prend en compte un certain nombre d'impératifs parce qu'en-dessous il y a le forum. Cela veut dire qu'il faut assurer en permanence les accès, notamment les sorties de secours. C'est très astreignant, une quinzaine de sorties de secours émergent au milieu.

Cela signifie que dans toute la clôture périphérique, il y aura également des portes de secours, qui s'ouvrent automatiquement quand la foule arrive devant la porte. Il y aura des cheminements à aménager en permanence, qui seront déplacés au fur et à mesure de l'avancement des travaux, pour que quand quelqu'un débouche de l'escalier, il trouve facilement le chemin qui l'emmène jusqu'au portail qui est dans la clôture.

Les accès quotidiens au forum, c'est-à-dire la Porte St Eustache et la Porte du Pont neuf, seront maintenus en permanence.

Sur la Porte du Pont neuf, il y aura une petite phase qui demandera quelques heures de fermeture de la porte : ce sera quand on déposera les arches monumentales qui sont aujourd'hui au-dessus, pour les remplacer par de nouvelles arches qui dureront pendant la vie de l'opération, et que je vous montrerai tout à l'heure.

Au milieu de la cité, il y a aussi des ascenseurs, qui desservent tous les niveaux inférieurs jusqu'au parking St Eustache.

En phase de fonctionnement de la cité de chantier, l'accès à ces ascenseurs sera préservé, il y aura un cheminement très confortable (qui correspond à ce petit couloir, ici). Il sera éclairé, vidéo-surveillé, séparé du chantier par des clôtures. Ce sera l'accès du public, qui accèdera ici dans une porte, ouverte de jour, avec libre accès.

La nuit, sera installé ici un portillon, qui sera contrôlé grâce aux badges ou tickets des personnes qui sont dans le parking, pour que la nuit, seuls les usagers du parking puissent pénétrer dans ce cheminement.

Les travaux que l'on réalise en 2011 sont essentiellement :

- Faire la clôture ;
- Déblayer toute la terre végétale du jardin ;
- Faire des renforcements localisés pour permettre aux camions de circuler (la dalle n'est pas assez forte pour supporter partout le poids des camions) ;
- Préparer tous les réseaux qui amèneront l'eau, l'électricité, dans les bungalows ;
- Installer les bungalows.

Le premier bloc de bungalows qui est ici, qui s'appelle « gestion et divers », sera installé au mois de mars. Tous les autres bungalows seront installés en octobre/novembre.

Les clôtures de la cité de chantier seront terminées en principe mercredi prochain ; leur configuration définitive est celle que vous apercevez aujourd'hui, à droite de la Porte du Pont neuf. Ce sont des soubassements en béton qui sont surmontés par des clôtures en lattes, avec une sorte de camaïeu de vert. Cette technique de support béton, c'est pour permettre de déplacer la clôture au fur et à mesure du chantier. On essaie de faire en sorte que le chantier soit le moins envahissant possible sur la rue, on a donc mis la clôture plutôt très près du chantier et à quelques moments ponctuels (quelques jours, quelquefois) on sera amené à pousser un peu la clôture, pour faire un travail ponctuel à l'intérieur et ensuite, revenir au positionnement antérieur.

(N°6) Quelques mots sur la démolition des pavillons Willerval. Il y aura deux phases principales.

Le premier semestre 2011 sera une phase relativement légère, peu perceptible de l'extérieur. Ce seront des travaux intérieurs au bâtiment. Il y aura d'abord le désamiantage, puisque c'est un bâtiment ancien, d'une époque où l'on mettait de l'amiante un peu partout. Pour l'enlever, cela nécessite des mesures de sécurité très rigoureuses, avec l'intervention d'entreprises spécialisées pour s'assurer que ni les ouvriers, ni le public aux alentours, ne respirent de la poussière d'amiante. Il y a aussi la récupération de tous les produits récupérables à l'intérieur : câbles électriques, tuyaux de plomberie, etc. Des camions circuleront dans les rues du quartier puisque l'on n'aura pas encore pu installer la cité de chantier et les grues qui permettront ultérieurement de ne plus circuler dans les rues avec des camions.

Pendant ce premier semestre 2011, les camions arriveront par la rue du Louvre, emprunteront toute la rue Rambuteau. Dans cette partie-là, chaque camion sera accompagné d'un homme trafic, pour s'assurer qu'il n'y aura pas de conflits avec les piétons. Ce sera toujours avant 10 heures du matin, pour éviter les périodes de la journée où il y a beaucoup de monde.

A la pointe actuelle des pavillons Willerval, les camions rentreront dans l'emprise de chantier.

La rue Rambuteau, qui fait actuellement 10 mètres de large, sera séparée par une palissade qui sera presque au milieu, qui dégagera 6 mètres qui resteront la rue, où les piétons pourront circuler, mais également les camions de livraison, les bennes à ordures ménagères, les pompiers en cas d'incendie ; et à l'intérieur du chantier, une petite bande de 4 mètres dans laquelle circuleront les camions.

D'autres camions arriveront par le boulevard Sébastopol, suivront le même itinéraire autour de la Place des Innocents que les bennes à ordures par exemple, rentreront dans le chantier ici, à l'angle des rues Rambuteau et Lescot, et ensuite chemineront à l'intérieur de l'emprise de chantier. Il y aura à peu près 7 camions par jour d'un côté, et 7 camions de l'autre, entre 7 heures et 10 heures du matin.

L'une des difficultés du chantier est que ces camions qui circulent dans l'emprise de chantier doivent croiser les Portes Lescot et Rambuteau, où sortent et rentrent en permanence des personnes.

Sur la Porte Rambuteau, surtout entre 7 heures et 10 heures du matin, il n'y a pas énormément de monde, le centre commercial n'est pas encore ouvert, ce n'est pas un accès direct à la gare, donc les mesures seront relativement simples, avec un portail qui se fermera sur la clôture, des gens qui empêcheront les personnes éventuelles qui arriveraient de l'escalier d'avancer pendant que des camions passent ; et des portails sur les côtés seront ouverts pour les camions.

Sur la Porte Lescot, le dispositif sera beaucoup plus sophistiqué, d'abord parce qu'il y a plus de monde au quotidien, et surtout parce que c'est un des cheminements principaux d'évacuation de la gare. S'il y avait un incendie dans la gare pendant cette période-là, l'essentiel de la foule évacuant par la gare passerait là. On ne peut pas se permettre d'avoir un camion stationné en face de la Porte Lescot à ce moment-là.

On a donc imaginé un système assez compliqué d'écluses : trois petites boîtes successives, côte à côte, devant la Porte Lescot ; chacune de ces petites boîtes – ces écluses – peut servir alternativement au passage des piétons dans ce sens-là, mais peut servir aussi alternativement au passage des camions dans ce sens-là.

Donc, en permanence, une des écluses permet aux piétons d'entrer et de sortir, et il y a un jeu assez compliqué de Bonneteau (pour ceux qui connaissent le jeu de Bonneteau), pour qu'il y ait toujours la sortie et l'entrée du public.

On a commencé à poser les clôtures de chantier il y a quelques jours. Elles seront terminées fin février. Par contre, seront terminées fin mars des portes monumentales qui viendront encadrer les trois portes : Rambuteau, Lescot et Berger, de même que la Porte du Pont neuf, pour bien marquer que malgré le chantier qui est au-dessus, le forum en-dessous fonctionne toujours, que la gare est toujours en fonctionnement, que le centre commercial est toujours en fonctionnement, que les équipements publics sont toujours en fonctionnement.

(N7) Au deuxième semestre : avec l'entreprise désignée, nous avons pu trouver une solution plus intéressante que ce qui vous avait été présenté en juin, puisque là, nous n'aurons plus du tout de camions qui rouleront dans les rues Rambuteau, Lescot et Berger.

Côté cité de chantier, on va se débrouiller pour avoir terminé la voirie fin mai. Nous ne pourrons pas avoir terminé tout le reste, ce n'est pas possible, il y a trop de travail à faire. Mais, en ayant terminé la voirie comme ceci, nous pourrons organiser des circuits où des poids lourds arriveront par la rue du Pont neuf, viendront jusqu'aux deux extrémités de ces flèches, pour se faire charger des matériaux de démolition et les évacuer ensuite en prenant le cheminement que je vous ai indiqué tout à l'heure.

A l'intérieur du chantier de démolition, il y aura de tout petits engins, pas lourds, puisque des gros camions ne peuvent pas circuler sur la dalle du forum qui n'est pas prévue pour cela. Ces tout petits engins évacueront les matériaux de démolition de tout ce secteur-là, pour les amener sur des aires de stockage provisoires, ici, où ces matériaux seront repris sur de gros camions, qui les évacueront hors de Paris.

Donc, pendant toute cette période, dans les rues Lescot, Berger et Rambuteau, il n'y aura plus aucun camion, contrairement au premier semestre.

Tous les travaux que je vous ai présentés là se déroulent dans la plage horaire 7 heures/20 heures. Dans la pratique, c'est moins long que cela parce que les entreprises essaient généralement de travailler en simple poste : 8 heures de travail, et si elles ont du mal à tenir le calendrier global imposé, elles peuvent être alors amenées à certains moments à faire des doubles-postes et utiliser plus largement la plage horaire.

Concernant la démolition des pavillons Willerval, il y a quelques phases de travaux bruyants. L'essentiel de la démolition se fait avec des techniques douces : on scie, on croque, on pose délicatement ce qui a été scié sur des camions, pour ne pas faire de bruit et de poussière, mais il y a quelques objets que l'on ne peut pas démolir autrement qu'avec de gros marteaux-piqueurs, forcément très bruyants, essentiellement la recharge de la dalle du Forum.

La plage retenue pour cette recharge est un compromis : 7 heures/10 heures du matin. On attend 7 heures parce que c'est acceptable pendant cette période-là pour les riverains, et pas après 10 heures parce que le centre commercial fonctionne en-dessous.

(N8) Quelques informations sur les mobiliers urbains.

- Les kiosques à journaux :

Le kiosque à journaux de la rue Lescot a disparu. On avait imaginé de le reconstituer à proximité, mais cela posait des problèmes. A priori, il ne sera pas reconstitué dans l'immédiat.

Concernant le kiosque de la rue Rambuteau, dans les discussions avec les opérateurs qui gèrent les kiosques, il a été considéré que la création d'un kiosque à journaux sur la Place des Ecus compensait la disparition de celui-ci.

Pour le premier semestre, ces deux kiosques qui ont disparu ne seront pas remplacés, mais on poursuit tout de même les réflexions pour savoir si pour celui de la rue Lescot on pourrait trouver un emplacement proche ; peut-être sur la Place du Bellay, mais elle est encombrée par un certain nombre de choses.

- Les stations Vélib' :

On a supprimé la station Vélib' le long de la rue Rambuteau ; cette autre station ne disparaîtra qu'en 2012, quand commenceront les travaux de construction de la canopée.

Les études sont presque finalisées pour reconstituer l'offre avec un nombre d'emplacements inchangé.

Les emplacements vers lesquels on s'oriente (mais la concertation n'est pas terminée avec toutes les autorités concernées) seraient :

- Rue Berger, proche du carrefour avec la rue du Louvre. Il y a des potentialités des deux côtés.
 - Rue Coquillière, près du Louvre. Il y a différentes potentialités dans ce secteur-là.
 - Rue de la Grande Truanderie, près de l'Eglise St Leu, où il y a notamment une discussion avec l'ABF pour savoir s'il accepte qu'un Vélib' s'installe à côté de ce monument historique.
- Le manège :

Egalement, un manège était installé ici. Son propriétaire, M. Loisel, l'a retiré il y a quelques semaines. La Ville lui a donné l'autorisation de réimplanter un autre manège, à cet angle de la Place du Bellay.

Trouver un emplacement n'a pas été simple, parce que l'on a toujours le même problème de dalles du forum, qui ne peuvent pas tout porter. Donc, le manège ne pouvait pas être implanté par exemple à l'endroit de la terrasse de la Pizza Enio, car la portance n'y est pas suffisante. Même de l'autre côté, ce sera un plus petit manège, puisque l'actuel est trop lourd pour être porté par la dalle.

M. Loisel est en train de regarder dans quelles conditions il peut se réimplanter là, peut-être au printemps de cette année, mais il doit remettre en état un vieux manège qu'il avait stocké quelque part.

Enfin, en termes de mobilier urbain, des poubelles ont été déposées un peu vite, parce qu'elles sont dans la future emprise de chantier, donc on est en train de préparer l'implantation d'un nombre important de poubelles dans la rue Lescot, pour que la majorité des passants – nous l'espérons – mettent leurs déchets dans ces poubelles plutôt que par terre.

On a remis un peu d'ordre dans la tenue de la propreté dans l'ensemble du site ; le déploiement du chantier crée forcément un peu de désorganisation dans tous les services. Ils étaient nombreux qui s'occupaient de la propreté de tout le quartier, donc nous avons monté une réunion il n'y a pas longtemps pour bien définir, entre les différentes Directions de la Ville, le centre commercial, et la Sem, qui faisait quoi pendant les jours à venir.

Je pense que pour tout le monde, la propreté est un aspect très important, c'est l'image du quartier, c'est aussi l'image du chantier, donc on va vraiment essayer de faire en sorte de tenir le quartier propre, bien que le fait qu'il y ait un chantier conduise beaucoup de personnes à considérer que l'on peut déposer ses ordures à cet endroit. Nous avons mis en place un contrat avec une entreprise de même nature que celle qui enlève les graffitis pour la Ville. Elle passera autant de fois que nécessaire pour tenir les palissades propres.

(N°9) Je reviens au chantier de réaménagement des voies souterraines. Il avait été présenté de façon assez complète en juin, donc si certaines personnes le souhaitent, elles peuvent retrouver le diaporama qui avait été présenté à l'époque sur le site Paris.fr.

J'insisterai simplement sur les phases 2011. Les voiries souterraines nécessitent aussi un phasage très compliqué, puisqu'elles permettent d'accéder aux parkings souterrains, aux aires de livraison pour les commerçants ; c'est aussi ce qui permet aux pompiers d'intervenir s'il y a un sinistre en-dessous.

Donc, il faut un phasage très sophistiqué pour que tous ces usages puissent continuer pendant le chantier.

(N°10) La première phase aura lieu de mars 2011 à juillet 2011.

Les traits bleus, ce sont les voiries actuelles qui restent circulables par les véhicules ; les traits orange, ce sont les voiries qui sont fermées, on peut y circuler aujourd'hui, mais plus à partir de mars. C'est essentiellement le barreau nord-sud qui sera fermé, on ne pourra plus comme actuellement traverser les Halles par le souterrain. Toutes ces zones en orange, fermées, c'est là où l'entreprise va commencer à travailler.

La zone sud est une des zones où l'on va commencer à travailler (elle se trouve sous la Place Marguerite de Navarre), notamment pour commencer à enlever tous les réseaux, principalement électriques, qui sont dans les emprises du futur chantier de la RATP, pour construire le futur accès à la gare, qui sera ici, et qui vous a été présenté à la réunion du 18 janvier.

Pendant toute cette période, dans la voirie souterraine, les accès à toutes les aires de livraison, au parking, ne changent pas ; par contre, les cheminements pour accéder à ces endroits changeront. Par exemple, quelqu'un arrivant de la rue de Rivoli et qui a l'habitude de descendre dans la voirie souterraine par la rue des Halles, pour aller ensuite jusqu'à l'endroit qui l'intéresse, demain, devra trouver un autre itinéraire. Il pourra prendre la rue de Rivoli, puis tourner à droite dans la rue du Pont neuf et s'enfoncer là dans les voies souterraines, ou aller par la rue du Louvre jusqu'à la trémie Coquillière.

Lorsque toutes ces perturbations sur le plan de circulation entreront en vigueur, il y aura bien sûr un jalonnement, c'est-à-dire que l'on va changer les panneaux qui indiquent aujourd'hui « voirie souterraine », « parking du forum des Halles ». D'autres panneaux de chantier seront mis en place pour indiquer le bon chemin pour trouver ces parkings ou ces aires de livraison.

On fera aussi des campagnes de communication spécifiques, c'est-à-dire que l'on enverra des prospectus à tous les usagers réguliers de ces différents lieux. Les commerçants les diffuseront à leurs livreurs, les gestionnaires des parkings les mettront à la disposition des abonnés des parkings, etc.

(N°11) La deuxième phase des travaux débute en août 2011 et se prolongera jusqu'en septembre 2013. Ce qui diffère de la précédente phase, c'est que là on ferme la trémie de sortie Berger - c'est la fermeture définitive puisqu'à terme cette trémie n'existera plus - de façon à pouvoir, dessus, agrandir le jardin. Surtout, toute la boucle sud, ici, ne sera plus accessible.

Donc, toute cette partie-ci de la voirie souterraine, et notamment l'aire de livraison ouest, ne sera plus accessible que par la trémie de la rue du Pont neuf, qui est à gabarit réduit : des véhicules de plus de 3 mètres ne pourront plus accéder à l'aire ouest.

Nous avons commencé un travail, pour voir avec tous les utilisateurs de l'aire ouest comment ils peuvent s'organiser pour continuer à fonctionner avec des véhicules plus petits que ceux qu'ils utilisent aujourd'hui.

Le parking Berger sera fermé début 2012. Alors que dans la phase précédente, dans ce secteur-là, on dévoyait des réseaux pour des travaux légers, à partir d'août on va commencer à faire des travaux lourds de génie civil et on va donc condamner l'usage du parking Berger, qui sera fermé à partir de début 2012. Les amodiataires (propriétaires d'une place de parking) seront indemnisés, de l'expropriation de leur place. A l'échéance de janvier 2012, on prendra leurs places pour y faire les travaux.

(N°12) Un zoom sur ce que l'on verra en surface des travaux de la voirie souterraine. Cela se verra le plus sur la Place Marguerite de Navarre. Vous voyez là une symbolisation des emprises de chantier sur la place ; c'est une symbolisation parce que l'on n'a pas encore travaillé vraiment avec l'entreprise qui a été, hier, attributaire du marché des voiries souterraines.

Sur ce plan, on voit qu'une fois que cette emprise est mise, on n'accède plus à la voirie souterraine. Environ huit bungalows seront installés ici, puisque la cité de chantier ne sera pas encore terminée et l'entreprise a besoin d'offrir un minimum de commodités à ses ouvriers ; elle les offrira donc là pendant toute l'année 2011, jusqu'à la mise en service de la cité de chantier.

Il y aura également sur cette emprise de petites aires de stockage, de petites bennes, et des lieux pour que les camions rentrent et sortent.

La rue des Halles et la rue St Honoré seront mises en sens unique ; les camions arriveront par la rue du Pont neuf comme précédemment, tourneront à droite, prendront la rue St Honoré, rentreront dans le chantier quelque part par ici, en sortiront par là, pour ensuite reprendre le flot de la circulation normale.

Sur le timing plus précis :

De mars à mai : le démarrage de l'installation de l'emprise. C'est la fermeture du barreau, et au départ il y aura des travaux relativement légers : installation des clôtures et des bungalows.

De mai à juillet, on commencera les travaux proprement dits, par exemple la démolition de toutes les jardinières, ici, et celles qui bordent cette trémie. Il y aura un peu de marteau-piqueur car la démolition de la base des jardinières ne peut se faire qu'au marteau-piqueur, par contre, pour la partie supérieure, c'est possible à la scie et à la broyeuse.

L'entreprise aménagera l'intérieur de l'emprise pour que des petits camions puissent, depuis l'emprise, descendre dans la voirie et en sortir pour alimenter les bennes, qui seront reprises par de gros camions pour évacuer les matériaux. Il y aura à peu près une dizaine de camions par jour pour l'évacuation des matériaux depuis cette emprise.

Au-delà, en 2012, il y aura la fermeture du parking du Novotel, et on commencera à démolir le gros œuvre des voiries souterraines et à enlever tous les réseaux qui sont dans le parking du Novotel. L'échéance est septembre 2012, où nous nous sommes engagés à livrer toute cette zone à la RATP pour qu'elle puisse commencer son chantier.

(N°13) Un zoom sur la rue Turbigo.

Les phasages de chantier et la configuration des voiries souterraines nous obligent à faire fonctionner pendant cette période la rue Turbigo « à l'anglaise », donc avec une circulation à gauche. Il y aura un aménagement spécifique du carrefour ici, qui est mis au point dans le détail avec la Direction de la Voirie de la Ville de Paris et avec la Préfecture de Police, pour que tout se passe bien.

(N°14) Cela amène à revoir un peu le plan de circulation du quartier.

Voici le plan de circulation pendant cette période-là ; aujourd'hui, la rue Turbigo, au-delà de l'entrée de la voirie souterraine, est dans le sens opposé à cette flèche rouge, et la rue Montmartre est également dans le sens opposé.

On ne peut pas laisser ces sens de circulation, sinon il y aurait ici un conflit majeur. Il faut donc inverser le sens de la rue Turbigo, ici, faire la même chose pour la rue Montmartre, pour que les véhicules puissent circuler comme cela ; et comme ici il y a la caserne des pompiers et il faut bien qu'ils puissent facilement entrer et sortir dans leur caserne, la partie supérieure de la rue Montmartre sera à double sens.

Un intervenant : J'aimerais bien savoir comment cela va marcher.

Dominique HUCHER : Le plan de détail a été conçu avec la Préfecture de Police, a priori cela marche bien.

Sur le marché, pour rassurer ceux qui s'inquiétaient de savoir si ceci n'allait pas perturber le marché : il se tiendra aux mêmes jours qu'aujourd'hui, dans la partie inférieure de la rue Montmartre, et avec des dispositions de nature analogue à ce qui existe aujourd'hui. Une forte présence du commissariat pour réserver les places des commerçants, fermer les entrées..., sera mise en place, pour que le marché continue à vivre sa vie pendant toute l'opération.

(N°16-18) Quelques éclairages sur ce qui a été fait en matière de signalétique.

Vous le voyez aujourd'hui sur le terrain, on a essayé de faire en sorte de guider tous les usagers du quartier, pas tellement les habitués qui reprendront vite de nouvelles habitudes, mais plutôt les usagers occasionnels qui peuvent se perdre face au chantier. On a donc installé, partout où on l'a jugé utile, des totems comportant un plan du quartier, avec l'indication des emprises du chantier et les principales directions. Ce plan sera amélioré en continu.

Nous l'avons vu à la dernière réunion, un Comité de suivi a été mis en place, il associe quelques représentants d'associations. Nous avons fait une tournée avec eux pour voir ce qui allait et ce qui n'allait pas dans ce dispositif. Il est déjà convenu de faire quelques compléments ; si d'autres personnes ont des observations, nous sommes bien entendu preneurs des bonnes idées pour améliorer ce dispositif. Il évoluera donc en continu : par exemple, quand on installera l'emprise de chantier sur la Place Marguerite de Navarre, il sera complété en conséquence.

Vous avez vu sur le terrain ces dispositifs que l'on a installés, je n'insiste pas.

Une intervenante : Y aura-t-il un passage transversal, à un moment, si vous déplacez le chantier ? Parce qu'on ne peut plus du tout traverser.

Dominique HUCHER : Oui, c'est ce que je disais tout à l'heure. Je reviendrai peut-être dessus pour vous montrer la diapositive.

(N°19) Les palissades qui sont en cours d'installation seront habillées, on les utilisera comme support d'information et de communication. Sur beaucoup de palissades, à intervalles réguliers, il y aura des fenêtres, pour voir ce qui se passe sur le chantier. Le but des palissades n'est pas de cacher le chantier, mais par sécurité, de faire en sorte que personne ne pénètre sur le chantier et ne risque de se blesser.

A côté de chaque fenêtre, on mettra des indications sur la nature des travaux qui se réalisent derrière. Des supports expliqueront quelle opération on réalise, et d'autres expliqueront que la vie du quartier continue, que la gare et le centre commercial sont toujours en fonctionnement.

(N°20) Voilà une image des portes que l'on va réaliser. Elles seront toutes en place pour la mi-mars, ou en avril pour la Porte du Pont neuf. Ce sont des armatures métalliques, qui seront invisibles, qui seront habillées de matériaux en méthacrylate, une sorte de plastique de haute qualité, et éclairées par l'intérieur pour qu'elles soient extrêmement visibles par faible luminosité ou de nuit. Ces portes seront utilisées comme supports pour bien indiquer qu'elles sont l'accès à la gare RER, au métro, au centre commercial et aux équipements publics qui sont en-dessous.

Sur les palissades de chantier, seront aussi installés différents dispositifs plus lourds de communication. Il y aura notamment des panneaux Clear Channel. La Ville de Paris a un contrat fort ancien avec Clear Channel, qui lui accorde le droit de poser de la publicité sur les clôtures des chantiers de la ville.

Il y aura 6 panneaux, qui seront posés sur l'ensemble des palissades, ce seront des panneaux déroulants de 3 mètres sur 2 mètres, avec des affiches qui tournent régulièrement. Le quart du temps sera dévolu au chantier, pour donner sur ces supports-là également des informations sur l'opération.

Un écran vidéo, probablement à peu près de la même taille, sera installé à l'angle des rues Berger et Lescot, et donnera de l'information vivante, avec des films. Par exemple, au départ, on projettera certainement très souvent le film que l'on vous a montré lors de la dernière réunion et qui est visible sur le site Internet ; et petit à petit on présentera d'autres images.

(N°21) J'en profite pour montrer une image très schématique de l'angle Berger-Lescot. On peut visualiser ce qu'il y aura pendant l'année 2011. Ici, on positionnera un local d'accueil du public, transitoire, qui n'aura pas cette allure-là mais sera comme une vitrine commerciale, pour inciter les gens à voir ce qui se passe dans le local et les inviter à rentrer pour se renseigner sur le chantier. Ici, il y aura aussi un local, qui aura une autre allure lui aussi, il accueillera la bagagerie, qui est en attente de la solution de relogement définitif.

(N°22) Il y aura aussi une campagne d'information à une échelle plus large que le quartier, puisque d'ici deux semaines, je crois, fleuriront sur des panneaux Decaux, des affiches informant la population que les travaux sur Les Halles commencent, mais que la vie continue et que tout le monde est toujours bienvenu dans le quartier.

(N°23) Je vous rappelle le dispositif d'information. On essaie de sortir assez fréquemment les différents types de journaux qui sont déposés dans les boîtes aux lettres, on en diffuse à chaque fois 23.000 exemplaires, on a des retours disant que certains ne les reçoivent pas ; le prestataire chargé de cette tâche est relancé régulièrement, pour qu'il n'oublie pas des boîtes aux lettres, pour vérifier qu'il a bien les clés de facteur qui permettent de rentrer dans les immeubles, pour qu'il le diffuse bien aussi aux commerçants n'ayant pas de boîte aux lettres apparente.

(N24) Notre site Internet fonctionne depuis la mi-décembre : Parisleshalles.fr ; on y met régulièrement un document « Flash info chantier », à peu près à un rythme hebdomadaire, où l'on s'astreint à donner en permanence une information sur les travaux de la semaine à venir, pour que vous compreniez ce qui se passe au quotidien sur le chantier.

(N25) Pour terminer, quelques éclairages sur ce qui se passera en 2012, essentiellement dans le forum, car nous avons organisé il y a quelque temps une réunion à l'attention des commerçants du forum mais nous n'avons jamais eu l'occasion de l'expliquer dans un autre cadre.

(N26) A partir de 2012, les pavillons Willerval seront démolis. Il y aura la palissade de chantier et à l'intérieur, la dalle du forum, donc au niveau du sol, au niveau du jardin actuel. Resteront au milieu de tout cela les tours de sécurité, les cheminements de sécurité permettant à ces tours de déboucher dans les rues, des petites « bulles » qui, au travers des arches monumentales qui seront disposées ici dans le prolongement des clôtures, permettront au public de circuler dans cette enceinte rose, pour accéder aux escalators ou aux ascenseurs permettant d'aller au centre commercial ou à la gare.

En 2012, il n'y aura plus de circulations de camions autour, donc toutes les circulations entre la cité de chantier, qui sera terminée, et le chantier, se feront par d'autres moyens que les camions par les rues.

Nous aurons plusieurs moyens :

- Une petite voie de chantier qui sera aménagée sur le pourtour du patio (du cratère actuel du centre commercial), qui permettra à des petits engins de circuler, puisque la dalle du forum ne permet pas à de gros engins de le faire.
- Il y aura probablement quatre grandes grues à tour, qui montent jusqu'à 20 ou 25 mètres de haut, qui permettront de véhiculer par le ciel des matériaux qui arriveront dans la cité de chantier, pour les poser dans tout endroit du chantier.
- Nous aurons ici des passerelles, au niveau de la cité de chantier, qui donnent sur des tours permettant de descendre dans le patio.

Ce qui est en vert, ce seront des sorties de secours supplémentaires pour le forum des Halles, puisque pendant les travaux on est amené à supprimer certaines sorties de secours et il faut en recréer d'autres pour maintenir la capacité d'évacuation globale.

Tout ce qui est en bleu, ce seront des circulations de même nature, mais dévolues aux ouvriers des entreprises et aux matériaux, donc avec des monte-charges permettant à des petits engins d'aller depuis la cité de chantier jusqu'aux différents niveaux du patio.

Une autre vue, pour vous permettre de mieux comprendre. Vous avez ici le centre commercial, le patio, les différentes terrasses. Ce qui est symbolisé en damier blanc et vert, ce sont ces fameuses tours qui permettront soit les évacuations de secours, soit les circulations du public.

(N27) Voilà les grues à tour. Ce qui est symbolisé en bleu, c'est ce à quoi pourrait ressembler l'outil de montage de la canopée, celle-ci est à 14,5 mètres de haut au niveau de sa faîture, et il est probable que l'entreprise construira la canopée à sa hauteur définitive dans la cité de chantier, puis la poussera horizontalement. Il y aura donc certainement un outil de la hauteur de la canopée. Ici, on a imaginé que l'entreprise pourrait faire une poutre, qui serait au-dessus de la canopée et qui supporterait des ponts roulants permettant de manipuler les morceaux de la canopée. Ce seront peut-être des grues mobiles ; seule l'entreprise qui sera retenue dans quelque temps pourra le dire.

Concernant le chantier, à l'intérieur du centre commercial, le patio et les différentes terrasses du patio seront annexés au chantier pendant les différentes phases de l'opération. Le centre

commercial continuera à vivre sa vie dans les parties couvertes, intérieures ; par contre, il n'aura plus l'usage des parties extérieures : la Place Basse et la terrasse du – 1.

Il y a une seule exception, au niveau de la Place Basse on maintiendra en permanence une liaison est-ouest pour permettre de satisfaire l'axe de circulation principal à l'intérieur du forum, qui va depuis la sortie de la gare RER jusqu'à la Place Carrée, puis la rue du cinéma. Cette circulation-là fera l'objet d'un aménagement spécifique, avec un toit en béton pour mettre en sécurité les personnes qui emprunteront cette circulation.

Dès le début des travaux, on va démolir les verrières Vasconi, celles qui sont sur les quatre côtés de la Place Basse. Ces verrières, c'est la façade du centre commercial, elles permettent d'assurer le clos et le couvert, et la bonne température du centre commercial.

Au fur et à mesure que l'on démontera les verrières Vasconi, on créera une façade provisoire pour assurer en permanence le clos et le couvert. Ce sera une façade provisoire de haute qualité, puisque ce sera la façade du bâtiment pendant deux ans ou deux ans et demi ; il faut donc que cela assure le clos et le couvert pendant toute cette période, et également que cela ait une certaine allure d'un point de vue esthétique. Donc, ce seront aussi des matériaux en méthacrylate, qui sont des plastiques de haute qualité, utilisés couramment, par exemple pour des constructions de Zéniths. Aux Jeux Olympiques de Tokyo, quelques bâtiments étaient construits comme cela.

(N28) Quelques mots sur l'organisation du chantier à l'intérieur du forum.

Vous savez que l'on restructure les circulations verticales : d'abord, on rénove tous les escalators qui sont hors d'âge (au bout de 30 ans, ils sont complètement épuisés), ils seront tous remplacés. On relooke complètement toutes ces circulations verticales. Le côté un peu déplaisant actuel de toutes ces circulations verticales est lié au fait que dans les années 70, lorsque cela a été conçu, on n'avait pas les équipements dont on dispose aujourd'hui en termes de clôtures coupe-feu. Aujourd'hui, autour de tous les escalators, il y a des murs bahuts énormes, qui contiennent des sortes de gros volets roulants, qui sont des dispositifs coupe-feu qui se ferment s'il y a un incendie dans le forum, pour éviter qu'il se généralise.

Aujourd'hui, nous pouvons profiter de matériaux beaucoup plus sophistiqués : des rideaux souples que l'on peut cacher dans les faux plafonds et qui, en cas d'incendie, se déroulent comme une sorte de store et sont aussi efficaces que ces matériaux très anciens.

Cela a permis aux architectes de revoir totalement les trémies (les trous dans les planchers) dans lesquelles sont implantés les escalators, pour avoir des choses beaucoup plus légères, qui permettent à la lumière, à la vue, de circuler, et qui rendent le lieu un peu moins claustrophobe et obscur.

Certains escalators et certains ascenseurs seront déplacés. Par exemple, sur la circulation verticale Rambuteau, aujourd'hui l'escalator est ici et les ascenseurs sont ici ; on va les déplacer pour qu'ils débouchent au ras de la rue Rambuteau et ainsi qu'ils soient plus visibles et accessibles. Donc, il y a quelques travaux lourds de génie civil, puisqu'il faut creuser la dalle pour installer les escalators et ascenseurs à leur nouvel emplacement.

(N29) La philosophie du chantier est : sur l'année 2012, en gros, on fait tous les travaux qui se situent dans la circulation verticale Rambuteau, on assure la permanence des circulations verticales, c'est-à-dire que l'on pourra toujours aller du haut en bas de Rambuteau, sauf uniquement la liaison entre le -3 et le -2 que l'on ne sait pas assurer. Il y aura une petite période de coupure de 3 mois.

Sur ce plan, les zones en rose sont celles qui sont en chantier permanent, à un certain moment du chantier (il y a beaucoup de sous-phases que je ne peux pas vous montrer, ce serait trop long). Par exemple, de jour, quand dans cette phase nous en serons à cette période-là, le public dans la circulation verticale Rambuteau n'aura plus accès à cet escalator-là, qui sera engagé dans une

cloison – un peu similaire à celle que vous voyez devant un commerce en travaux aujourd'hui – et un escalier provisoire sera installé ici.

La nuit, on travaillera sur tout le périmètre entouré de pointillés, mais à 10 heures du matin tout sera remis en état pour que la circulation puisse être rouverte en totalité au public, sauf la petite partie rose, ici. Sur l'ensemble de la phase, ce sera comme cela.

(N°30) Sur la Porte Berger, au sud, c'est la même chose. On fera à peu près le même type de travaux en 2013, suivant la même méthodologie.

(N°31) En 2014, on fera sur Lescot des travaux similaires, mais uniquement pour créer des ascenseurs.

(N°32) Aujourd'hui, il n'y a pas assez d'ascenseurs dans les Halles, pour tout le monde mais en particulier pour les handicapés, les personnes avec des poussettes, ou celles qui ont un peu de mal à se déplacer. Donc, il y a beaucoup de créations d'ascenseurs, en particulier ici. Ce sera sur 6 mois, en 2014. En 2015, une fois que sera fait le nouvel accès sur la Place Marguerite de Navarre, on créera les nouveaux escalators qui se substitueront aux actuels.

(N°33-28) Quelques images pour vous permettre de comprendre ce que veut dire un ripage. Vous voyez un morceau de canopée qui est construit et après, en un an, la canopée est poussée comme cela jusqu'au bout.

Ensuite, ces images vous montrent tout l'ensemble des équipements réalisés pour porter la canopée en cours de montage.

Seybah DAGOMA : Merci, Dominique. Nous passons aux questions.

Une intervenante : Bonjour. Combien de temps la destruction des pavillons Willerval durera-t-elle ? Serons-nous informés de la date exacte et précise, surtout pendant la période la plus difficile ? Pour éventuellement ne pas être dans le quartier à ce moment-là, si possible.

On n'a pas du tout parlé des emplois, mais j'ai calculé qu'au rez-de-chaussée, le long des rues Rambuteau et Lescot, au moins 100 emplois sont détruits, à ce niveau. Je voulais savoir s'il y aura toujours des commerces au niveau -1, ou si du fait de la destruction des pavillons, ils seront aussi évacués ? Beaucoup de commerçants ne sont même pas au courant de ce qui va se passer.

Concernant la médiathèque, toute cette partie aussi va-t-elle subsister ou non, pendant les travaux ?

Seybah DAGOMA : Nous prenons trois questions, puis nous répondrons.

Jacques CHAVONNET, Président de l'association des riverains Châtelet-Les Halles : Bonsoir. Merci, Monsieur, d'avoir été clair avec nous. Nous n'allons pas remettre le projet totalement en cause, puisque de toute façon il nous est imposé, donc amen ! Et les travaux qui vont avec, bien entendu.

Vous nous avez expliqué beaucoup de choses, par exemple que l'on avait découvert tout d'un coup que le déplacement des aires de jeux d'enfant, etc., posait problème à cause des normes de sécurité ; que l'on allait retirer la gare des vélos que l'on a mise l'année dernière, etc.

Compte tenu de cela, la belle brochure que vous nous avez distribuée doit-elle être considérée comme une brochure de marchand de biens, de promoteur, et doit-on considérer que tout ce qui est indiqué est simplement une vue de l'artiste, comme ce que l'on met habituellement ?

Question subsidiaire : si l'on doit mettre le manège sur la Place des Innocents, on peut peut-être retirer la terrasse Enio, Monsieur le Maire ?

Dans la salle : Elle est complètement illégale !

Jean-François LEGARET, Maire du 1^{er} arrondissement : Elle a déjà été retirée.

Jacques CHAVONNET : Non, elle y est !

Jean-François LEGARET : Si, il subsiste une terrasse, malheureusement sans autorisation, comme il y en a d'autres dans l'arrondissement.

Jacques CHAVONNET : Monsieur le Maire, vous aviez fait retirer la terrasse l'année dernière, et on ne peut pas faire retirer celle-là ?

Jean-François LEGARET : Si, on peut.

Une intervenante : Je voudrais parler des mètres carrés sociaux. Une halte-garderie/crèche se trouvait au premier niveau des pavillons Willerval. Ce local abrite actuellement la bagagerie. Puisque c'était dans les mètres carrés sociaux du quartier, comment se fait-il que l'on n'envisage pas de remettre la bagagerie dans les locaux du forum, etc. ? C'étaient les mètres carrés sociaux initialement prévus quand on construit un gros plan immobilier, avec logements, etc.

Dominique HUCHER : Pour la question de Madame, « combien de temps pour la démolition ? », cela dure pendant la totalité de l'année 2011. Vous serez informés le plus régulièrement possible de l'avancement de cette démolition et en particulier au travers des informations hebdomadaires que nous vous donnerons. Nous vous signalerons les périodes qui seront potentiellement les plus bruyantes.

Nous pouvons déjà vous dire qu'au premier semestre, c'est peu bruyant, puisque ce sont des travaux intérieurs au bâtiment, sans démolir les bâtiments eux-mêmes.

On commence à partir de mai, juin, juillet, à faire de gros travaux, c'est là où il y aura peut-être le plus de bruit, même si, puisqu'on prend beaucoup de précautions, on essaiera de le limiter au maximum.

Je précise qu'il y aura une phase particulière au mois d'août. On ne sait pas démolir la Porte Rambuteau, et surtout la Porte Lescot, en laissant du public passer dessous dans la journée. Il y a des ouvrages en béton et en métal extrêmement lourds. On aurait pu imaginer travailler la nuit et rouvrir le jour, on le fait ailleurs, mais là on ne le peut pas, donc la Porte Lescot et la Porte Berger seront fermées pendant 15 jours en août, quand c'est le moins gênant. Pendant le reste du chantier, ces portes seront ouvertes tous les jours.

Les emplois perdus avec les commerces : il y a certes des emplois en moins pendant le chantier, dans les commerces. A la fin de l'opération, puisque les commerces comme les équipements publics augmentent, il y aura plus d'emplois dans les deux.

Pendant le chantier, on génère beaucoup d'emplois au travers des entreprises qui vont travailler. De toute façon, pour les personnes employées dans les commerces qui disparaissent ou ont leur activité un peu réduite, on suit avec une attention particulière ce que deviennent les salariés et on essaie de trouver des arrangements avec les commerçants. Beaucoup sont des chaînes et ont d'autres commerces dans Paris. Par exemple, nous avons eu une discussion très approfondie avec Flunch, personne ne sera licencié, toutes les personnes seront réemployées dans d'autres Flunch de la région parisienne.

Les deux médiathèques (musicale et du cinéma) ne sont pas touchées par les travaux. Elles continueront à vivre leur vie dans le forum pendant toute la durée du chantier.

Sur la brochure, je n'ai pas bien compris le sens de votre question. Ce n'est pas une vue d'artiste, mais ce qui sera réalisé et visible sur le terrain, au fur et à mesure que l'opération sera livrée, donc

entre fin 2013 et 2016. Ce que vous voyez sur le chantier aujourd'hui, forcément, n'est pas à l'image de ce qui sera livré à la fin.

Concernant la bagagerie, Madame Bourguinat peut en parler autant que moi, trouver un emplacement pour la bagagerie n'est pas aussi simple que cela. Il faut organiser des relations de bon voisinage entre la bagagerie et ses voisins. La solution qui est en train d'émerger reposerait sur une implantation à terme rue Jean Lantier, elle paraît assez satisfaisante. Madame Bourguinat pourra donner son point de vue.

Le seul problème est que ce ne sera pas disponible avant 2013 et entre-temps, la solution que nous avons jugée la plus raisonnable et qui convient, je crois, aux membres de la bagagerie, est d'organiser une solution transitoire avec des bungalows de chantier qui seront, à mon avis, largement aussi fonctionnels que l'installation actuelle. Nous nous sommes efforcés, dans le cadre des bungalows qui seront aménagés, de respecter le programme rédigé par la bagagerie et qui explique, compte tenu du fonctionnement de la bagagerie, comment doivent être disposées les pièces, de quelle taille, etc.

Seybah DAGOMA : Une précision sur les emplois. On a dit que dans le cadre de ce chantier il y aurait un certain nombre d'emplois et l'on a inclus dans les contrats des clauses d'insertion afin de permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi de profiter de l'emploi. Notamment, nous travaillerons avec les associations du quartier.

J'organise une réunion le 9 février sur cette question, où je présenterai un nouveau dispositif mis en place : « Premières heures », qui permet l'insertion des personnes les plus désocialisées, en particulier les SDF.

Nous reprenons les questions.

Elisabeth BOURGUINAT, Bagagerie « Mains libres » et Association Accomplir : J'ai une double casquette. Je suis présidente de la bagagerie « mains libres » et souhaite dire que nous sommes très satisfaits du travail considérable que la Ville a fait pour trouver des solutions. C'est en effet très compliqué. Des locaux qui avaient été envisagés n'ont pas fonctionné. Je salue le travail qui a été fait pour trouver des solutions, dans le respect du cahier des charges établi il y a déjà deux ans.

Il y aura donc une solution temporaire dans des bungalows de qualité (pas des cabanes de chantier) qui sont utilisés pour faire des bureaux. Cela nous convient parfaitement.

Nous trouverons peut-être entre-temps autre chose, mais si nous ne trouvons rien, nous avons une destination finale garantie. Sur ce plan, j'insiste, nous sommes très contents ; ce n'est pas fréquent dans ma bouche.

Je change de casquette et prends celle d'Accomplir, pour dire que les efforts faits sur la présentation du chantier sont considérables. Je pense que nous avons joué un petit rôle avec la pression mise sur la Ville depuis quelques années pour que, faute d'avoir obtenu satisfaction sur le fond de l'opération, en tout cas un certain nombre de garanties soient apportées sur le déroulement du chantier. Pour l'instant, c'est sur le papier, nous verrons ce qui se passera ensuite.

Concernant ce document qui a été donné, on pourrait relever plein de choses, je n'en ferai pas le catalogue. Je fais remarquer au passage que suivant les pages on ne voit jamais la même chose, donc la question de Monsieur était tout à fait justifiée, le toit de la canopée n'est jamais le même d'une page à l'autre, on ne sait pas exactement quel aspect il aura.

Un point paraît problématique : page 20 on nous dit « *hall extérieur pour des équipements culturels et les boutiques : cet espace public ouvert à tous* (on parle bien de l'espace qui est sous le toit) *constituera un formidable cadre scénique pour accueillir des manifestations culturelles ou*

commerciales ». D'une part, sous ce toit qui a été ajouré pour permettre le désenfumage du cratère, de temps en temps il pleuvra, donc je ne sais pas comment on organisera des manifestations. Ensuite, on avait cru comprendre que les pompiers avaient expliqué qu'il ne serait pas possible d'organiser des choses avec des podiums, etc., parce que cela sert d'issue de secours en cas de sinistre dans le forum.

Dans le mécontentement qu'inspire ce toit qui ne pourra rien abriter, notre soulagement était que puisqu'il ne serait pas possible d'organiser des manifestations sous ce toit, au moins, les riverains auraient la paix.

Donc, après avoir subi, Mesdames et Messieurs, ce chantier qui durera pendant de nombreuses années, la perspective est qu'il y aura de grandes manifestations culturelles, sous ce formidable cadre scénique, au cœur du forum ! Ce n'est pas très sympathique.

J'ajouterai une question. En ce qui concerne le malheureux Jardin Lalanne, nous savons maintenant qu'il sera supprimé, cela n'a pas été dit mais une partie des arbres sera abattue dès février, pour faire la cité de chantier.

Le Jardin Lalanne en particulier sera complètement démoli à partir du mois prochain. Beaucoup de sculptures se trouvaient dans le jardin, elles ont été enlevées, on ne sait pas du tout où elles sont parties, ni si elles sont censées revenir.

Quatre sculptures ont une très grande valeur : les deux éléphants taupières et les deux rhinocéros taupières, réalisés par Madame Lalanne. J'ai constaté l'autre jour depuis la terrasse que les éléphants étaient complètement tondus, le lierre a été coupé ; cela signifie-t-il que ces sculptures pourraient être récupérées ? Madame Lalanne souhaiterait qu'elles soient installées dans un autre jardin parisien, est-ce possible ? Peut-on savoir ce que deviendront les autres sculptures du jardin ? Merci.

(Applaudissements).

Jacques CHAVONNET : Je voudrais poser une question sur le fameux belvédère dont vous aviez parlé dans votre « Info chantier » de juin. Nous avons appris – vous venez de le confirmer – que finalement ce belvédère ne sera jamais construit et que vous allez le remplacer par un bungalow.

Or, ce belvédère a été expliqué en détails dans cette brochure, qui disait « *un local d'information du public surplombant le chantier, cette sorte de belvédère pourra accueillir jusqu'à 50 personnes, sur deux niveaux accessibles par ascenseur* », je passe les détails ; c'est un bel instrument.

Vous nous dites que ce sera remplacé par un bungalow, pour des raisons budgétaires. Je m'élève contre cette réponse, parce que si au mois de juin 2010 vous n'avez pas pu estimer le coût de ce belvédère et le budgéter, alors j'ai les plus grands doutes sur le coût de l'ensemble du chantier !

(Applaudissements).

Gilles POURBAIX, Président de l'Association Accomplir : Bonsoir. Vous nous présentez tous les travaux du chantier ; j'ai une question assez directe : où en êtes-vous concernant le permis de construire de la canopée ?

Monsieur Mangin a déclaré dans une émission assez redoutable sur France 3 que tout était au feu vert, donc on pouvait comprendre qu'il avait le permis de construire ; je crois savoir que cela peut être « non », mais vous allez nous répondre.

Vous avez dit « on remplace les escalators », Monsieur Dominique Hucher. Qui est « on » ? Et surtout, qui paye les escalators qui irriguent le forum des Halles, qui est principalement commercial ?

Dans une slide que vous avez montrée sur l'emprise chantier dans le jardin, je ne vois plus aucune issue de secours. Je crois qu'il avait été prévu que les issues de secours soient maintenues (je parle de celles du nouveau forum, le forum Chemetov) ; on n'en voit plus aucune, donc je vous pose la question. Merci.

(Applaudissements).

Dominique HUCHER : Toutes les sculptures qui sont démontables, au regard des critères des hommes de l'art, sont démontées par les soins de la Direction des Affaires culturelles de la Ville de Paris, stockées dans un dépôt où la Ville stocke les œuvres d'art qui ne sont pas en place sur un espace public, pour pouvoir les réimplanter le cas échéant dans d'autres lieux publics de Paris.

Les taupières sont des sculptures en grillage qui tiennent avec du fer, sur lequel on fait pousser de la végétation (généralement du lierre) pour obtenir des formes végétales.

Après les nombreux procès qu'elle nous a intentés - et qu'elle a perdus - pour s'opposer à la démolition du jardin, il a été récemment proposé à Madame Lalanne que ces taupières soient, comme des sculptures plus traditionnelles, récupérées, stockées, pour pouvoir être réimplantées dans un autre jardin parisien.

Madame Lalanne nous a dit récemment qu'elle était d'accord avec cette disposition, c'est pourquoi la Direction des Affaires culturelles est en train de procéder à la récupération. Le lierre n'est pas récupérable, mais cela pousse très vite. On récupère l'armature métallique et le grillage, ceci sera très précautionneusement transporté et stocké. Il y aura ensuite une discussion avec Madame Lalanne pour savoir où cela pourrait être réimplanté, dans quel cadre. Il y a un petit projet à construire avec Madame Lalanne.

Le local d'accueil du public, belvédère : tout est compliqué sur les Halles et les études avançant, il s'avère que poser un belvédère à 15 mètres de haut (notre projet) n'est pas si simple que cela.

Jacques CHAVONNET : Il est écrit « 50 mètres ».

Dominique HUCHER : Non, pas 50 mètres de haut ! C'était à peu près la même hauteur que la canopée, pour permettre une bonne vision sur la canopée.

Jacques CHAVONNET : C'est : 50 personnes, et 15 mètres.

Dominique HUCHER : Il s'est avéré que cet équipement coûtait 2,5 millions. Chacun peut avoir son avis. Cela vaut-il la peine de dépenser 2,5 millions pour permettre au public d'avoir un angle de vue, en effet assez exceptionnel, sur le chantier ?

Quand la Ville a pris connaissance de cette estimation, à un certain stade des études, elle a considéré que non, ce serait du gaspillage de dépenser autant pour cela. On va substituer à cela un local d'accueil du public, en construction légère, à base de bungalows mais de haute qualité. Ce sera même un peu mieux que ce qui sera fait pour la bagagerie, parce que ce sera placé à côté de la Fontaine des Innocents, et ce pendant toute la durée de l'opération ; et il faut que ce soit un petit signe architectural pour donner envie d'y rentrer.

Un petit concours conception/construction a été organisé pour permettre à des fabricants de bungalows, groupés avec des architectes, de proposer des projets permettant de sortir quelque chose. C'est en cours de finalisation, vous le verrez très bientôt. Je pense que l'on arrive à un projet qui coûtera un peu moins de 200.000 euros pendant toute la durée de l'opération.

Pour permettre à des groupes de voir le chantier, on travaille à la réalisation d'une petite plateforme très simple, qui serait à 3 ou 4 mètres de hauteur, à l'endroit initialement prévu. On y accéderait simplement par des escaliers qui ne seraient pas couverts, exposés à tous vents, pour que par exemple quand des visites de groupes ou des ateliers d'enfants seront organisés, pour

leur permettre de vivre un peu la vie du chantier, on puisse leur faire voir depuis cet endroit l'essentiel du chantier. Cette plate-forme doit coûter 10.000 ou 20.000 euros, donc pas très cher.

En termes d'accueil du public, on arrive à peu près au même résultat, pour un coût beaucoup plus faible. Après, chacun peut avoir son avis.

Nous n'avons pas encore le permis de construire. Je pense que l'on a totalement convaincu l'Architecte des Bâtiments de France. Il l'a toujours été, mais il voulait plus d'images. Nous avons donc été amenés à faire beaucoup de perspectives complémentaires permettant de visualiser des situations avant/après : St Eustache, comme on le voit aujourd'hui depuis différents points de vue du jardin, et comment on le verra demain.

Un intervenant : On ne le verra plus !

Dominique HUCHER : Si, vous le verrez justement sur cette perspective. D'ailleurs, on a déjà utilisé les perspectives, elles sont disponibles sur le site Internet Parisleshalles.fr.

Donc, ce n'est plus qu'une question de procédures. Nous l'aurons dans les prochains jours ou prochaines semaines.

Qui paye les escalators ? C'est prévu de longue date puisque les contrats, signés entre la Ville de Paris et Unibail ou son prédécesseur depuis les années 70, prévoyaient explicitement que le remplacement des escalators était à la charge de la Ville de Paris.

(mouvements dans la salle)

Donc, le protocole signé récemment avec la Ville de Paris n'apporte aucune innovation sur ce point.

Un intervenant : C'est bien dommage !

Dominique HUCHER : C'est bien la Ville qui va, dans le cadre de l'opération, avec le cofinancement que vous connaissez (800 millions de dépenses, 230 millions d'apport d'Unibail), réaliser la rénovation des escalators.

Concernant les issues de secours, j'avais montré en juin tout un schéma qui indiquait tout ce que l'on faisait sur la cité de chantier. J'ai déjà été trop long tout à l'heure donc je ne l'ai pas présenté à nouveau, mais c'est bien prévu, nous avons toujours tous nos cheminements d'issues de secours qui débouchent sur la périphérie.

Tout cela est fait sous le contrôle étroit des pompiers et à la moindre incartade, les pompiers viendront nous rappeler qu'il faut assurer la continuité de la sécurité du forum.

Jean-François LEGARET : Je voudrais ajouter un mot. Je ne suis pas satisfait par la réponse qui a été faite sur le Jardin Lalanne. Je vous rappelle que j'ai présenté au Conseil de Paris des vœux demandant que l'on respecte la Place René Cassin ; ce vœu a été adopté à l'unanimité par le Conseil de Paris et malheureusement, il n'en est pas tenu compte.

J'avais déposé un vœu qui a également été adopté à l'unanimité par le Conseil de Paris, demandant que l'on préserve l'esprit de l'œuvre des Lalanne dans le jardin des Halles. J'entends aujourd'hui que l'on aurait démonté les œuvres démontables pour les réimplanter ailleurs ; ma question est : pourquoi ne pas les réimplanter sur ce site, où elles ont tout à fait leur justification ? Elles ont été conçues pour cela. Je ne vois pas pourquoi ; même avec l'accord de Madame Lalanne, pour qui j'ai le plus grand respect, mais elle a déjà été très maltraitée donc elle essaie de se contenter des propositions qui lui sont faites.

Dans ce futur jardin – pour lequel vous connaissez mes désaccords, je me suis exprimé, je suis totalement en désaccord avec le projet de démolition intégrale du jardin – on aurait très bien pu concevoir la remise en place d'un certain nombre d'œuvres de Lalanne, et apparemment ce n'est pas envisagé. Je tiens à dire que c'est en contradiction complète avec la volonté exprimée à l'unanimité par le Conseil de Paris sur ma proposition.

J'aimerais tout de même que Monsieur Hucher réponde à une question que j'ai déjà posée en plusieurs circonstances. On nous a parlé de 2011, 2012, 2014, mais finalement quand cette opération sera-t-elle achevée ? C'est une question que tout le monde se pose, légitimement.

J'ai bien entendu que lors des marchés qui nous ont été présentés en Commission d'appel d'offres, les locations des palissades et des algécos étaient pour une durée de 7 ans ; nous sommes en 2011 et les travaux commencent, donc dites-nous la vérité : en 2014 (la dernière échéance évoquée), avec ce que vous nous avez présenté tout à l'heure, on est loin de l'achèvement de l'opération. Il est important de savoir quand cette opération sera définitivement terminée et livrée.

Je n'ai pas été consulté mais je ne suis pas du tout d'accord avec les horaires proposés pour les démolitions lourdes : nous dire que ce sera fait de 7 heures à 10 heures du matin pour préserver la tranquillité des clients du centre commercial ! J'aimerais que l'on tienne compte de la tranquillité des riverains. Leur tranquillité mérite au moins autant que celle des clients et des passants du pôle transport et du forum commercial !

(Applaudissements).

Enfin, j'ai entendu tout à l'heure que l'on avait découvert l'impossibilité de démolir les portes Rambuteau et Lescot au-dessus de la tête des passants, parce que c'est lourd. Dans ces conditions, je me demande comment on peut construire la canopée au-dessus de la tête des passants, parce que c'est aussi extrêmement lourd et on le fera en site occupé. Il est bien prévu de faire en site occupé tout ce qui a été dit sur le poussage, le ripage, des éléments préfabriqués de la canopée. C'est une logistique de chantier extrêmement complexe et j'aimerais que l'on nous dise un mot sur la fiabilité des méthodes constructives envisagées. Ce point me paraît très important. Merci.

(Applaudissements).

Dominique HUCHER : Concernant le calendrier, la Ville a présenté le calendrier de l'opération lors d'une réunion publique en février 2010, puis il y a eu la diffusion d'un certain nombre de documents présentant un calendrier, qui est tenu pour l'instant. Il était prévu que les travaux démarrent début 2011, c'est le cas.

Le calendrier prévoit un achèvement progressif de l'opération entre 2013 et 2016 ; c'est ce qui a été dit en 2009.

Les dernières opérations, qui se termineront en 2016, concernent la gare. C'est le plus compliqué de tous les chantiers, le plus profond, celui qui pose le plus de problèmes de sécurité, donc la RATP ne peut pas faire plus vite, c'est impossible. La gare se terminera en 2016 et la Ville, de son côté, terminera en 2016 l'aménagement des voiries de surface.

Comme sur tout chantier, tant qu'il y a des travaux de construction de bâtiments, etc., cela ne sert à rien de refaire à neuf la voirie de surface ; on la fait une fois que le chantier est terminé. Les voiries de surface se termineront aussi en 2016.

Nous passons un certain nombre de marchés pour des prestations diverses, par exemple pour des clôtures. Nous avons dit que ce marché pouvait durer jusqu'à 2017 parce que dans nos planifications c'est 2016 mais nous ne sommes pas à l'abri d'un besoin de quelques palissades en

2017 pour je ne sais quoi ; nous n'avons donc pas voulu nous priver de la possibilité d'utiliser ce marché pour quelques mètres linéaires de palissades de plus en 2017, si besoin.

Mais, le calendrier est toujours : achèvement total de l'opération en 2016 et pour l'instant, on le tient.

« Peut-on construire la canopée au-dessus du public en toute sécurité ? » : pour la démolition au-dessus des portes, une partie des travaux très lourds ne peut pas être faite pendant que du public circule, c'est pourquoi on le fait au mois d'août, mais d'autres parties de la démolition peuvent se faire avant.

L'entreprise chargée de la démolition fera une sorte de plafond provisoire au-dessus des portes, à une cote légèrement inférieure aux bâtiments Willerval actuels. Ce sera une dalle de béton horizontale, qui sera portée par des poteaux verticaux, reposant eux-mêmes sur la dalle, et les premiers travaux de démolition commenceront avec la protection de cette dalle (si un ouvrier laisse tomber un marteau, il tombera sur la dalle au-dessus du public et pas sur la tête de quelqu'un). Par contre, quand il faudra manutentionner des pièces de plusieurs tonnes qui seront découpées, on n'est pas capable de constituer un plafond qui résisterait à un tel choc. C'est ce qui sera fait en août.

Pour la construction de la canopée, ces fameux planchers provisoires qui seront construits pour la démolition vont rester pendant le début de la construction de la canopée, pour que le public qui rentre et sort du forum soit toujours à l'abri.

Un intervenant : Ce sont des platelages de sécurité

Dominique HUCHER : Exactement. Ils seront invisibles, englobés dans les portes monumentales que je vous ai présentées, qui se prolongeront par une sorte de boîte, qui sera du même matériau et donnera un certain agrément aux personnes qui entrent ou sortent de la gare ou du centre commercial.

Le poussage de la canopée : c'est une technique très courante pour les ouvrages d'art, les ponts, elle est un peu plus rare pour les bâtiments. Par exemple, la gare de Liège, qui a été conçue par Calatrava, un architecte espagnol qui fait de grands bâtiments en courbe avec d'immenses verrières, est une gare qui a été rénovée (un peu comme toutes les gares parisiennes) alors que la gare continuait à fonctionner. La nouvelle gare a été construite à côté de la gare et poussée suivant exactement les techniques que nous envisageons.

Le ripage est envisagé au stade actuel et sera confirmé par les entreprises qui seront lauréates des marchés de travaux, il est très intéressant du point de vue sécurité, parce que l'essentiel de la construction se passe en dehors du public, dans la cité de chantier et pas au-dessus des zones du centre commercial, et de la gare. Les phases un peu délicates sont les phases de poussage, on les fera a priori de nuit, pendant l'année 2013.

Ce sera probablement pendant des week-ends, sur deux nuits, à chaque fois on poussera la canopée d'environ 20 mètres, à une vitesse de l'ordre d'un mètre par heure, cela fait donc à peu près 20 heures à pousser, soit environ deux nuits. Il y aura probablement de tels poussages pendant quatre à cinq week-ends. C'est une technique vraiment très sécurisante, beaucoup plus que des techniques traditionnelles où l'on promène des objets lourds sous une grue.

Une intervenante : Est-ce silencieux ?

Dominique HUCHER : Oui, le poussage est totalement silencieux. Ce sont des petits vérins totalement silencieux, c'est étonnant à voir. C'est horizontal et normalement, s'il n'y a pas de frottement, on pourrait pousser avec le petit doigt. Là, on met des dispositifs spéciaux pour qu'il n'y ait pas beaucoup de frottement et ce sont des petits vérins qui sont ridicules par rapport au poids de la canopée.

Une intervenante, Association CHADHAL : Bonjour, j'ai deux questions. A quoi sert la canopée ?

(Applaudissements).

Que vont devenir les chats qui sont dans le Jardin Lalanne ?

(Applaudissements).

Un intervenant : Le chantier est à peine commencé et les engagements pris dans la charte ne sont déjà pas tenus, donc je suis un peu sceptique pour la suite. Je veux parler de vos erreurs... Oh pardon ! De vos horaires.

Les chantiers doivent commencer à faire du bruit vers 7 heures du matin. Le vendredi 21 janvier, cela a démarré à 6 heures ; le lundi 31 janvier cela s'est amélioré : 6 heures et demie ; le jeudi 3 février, à 6 heures !

Il faut voir pour ces dates quelle était la nécessité d'intervenir à 6 heures : c'était la camionnette qui assure les vidanges des sanitaires du chantier, qui est juste sous mes fenêtres. Cela ne pouvait-il pas attendre une heure ? Non, c'était urgent ! Je pense que votre planning serait très influencé, effectivement, si vous ne faisiez pas attention à cela.

(Applaudissements).

Une intervenante : Je voudrais savoir concernant cette canopée, pour la partie toiture : en quoi elle est faite, sur quoi elle repose, et sa fonction ? On voit bien que c'est un toit mais que l'air passe, donc ce n'est pas clos, c'est comme une véranda.

Dominique HUCHER : Nous sommes dans les réunions chantier ; je vais répondre brièvement sur à quoi sert la canopée, sans m'étendre car c'était l'objet des réunions de concertation qui ont précédé.

L'exemple de la véranda est bien choisi ; l'architecte le dirait mieux que moi, l'idée est de créer un lieu abrité, protégé, comme une véranda mais pas comme l'intérieur d'une maison.

Une intervenante : Mais c'est très haut.

Dominique HUCHER : Non, c'est un endroit où il y aura un peu de vent, mais beaucoup moins que dans le jardin, et où généralement il ne pleuvra pas, sauf en cas de tornade ou tempête. Il y fera presque la même température qu'à l'extérieur, sauf qu'en plein été par exemple, comme dans une véranda, on sera un peu abrité du soleil et il fera un peu moins chaud. L'exemple de la véranda est bien choisi.

Ce lieu sera plus agréable que l'ensemble des espaces publics extérieurs, qui eux sont à tous vents, exposés totalement à la pluie, etc. Cela permettra au public d'être à l'abri des principales intempéries.

Un intervenant : Des simulations ont-elles été faites pour voir le fonctionnement et les vitesses du vent ?

Dominique HUCHER : Oui, elles ont permis de constater que ce serait un endroit calme et à l'abri des vents.

Un intervenant : Quand il n'y a pas de vent.

Dominique HUCHER : M. Chavonnet qui est un peu de la partie, par son métier antérieur...

Jacques CHAVONNET : Je suis en effet pratiquement d'accord. Nous n'en avons pas rediscuté, vous m'avez envoyé les essais.

Les essais en soufflerie ont effectivement bien été faits, à Nantes, et suivant la pratique aéronautique. Je pense que les études ont été vraiment poussées. Maintenant, il n'est pas dit qu'il n'y aura pas de vent, notamment dans le coin St Eustache. C'est dit dans le rapport.

Dominique HUCHER : Il est dit que l'endroit le plus venteux du quartier, aujourd'hui (ce n'est pas de la provocation, c'est l'étude qui le dit) est la Place Cassin. Demain, ce sera toujours la Place Cassin.

Par contre, dans tout l'espace situé sous la canopée, il a été vérifié que le vent serait très faible ; il y aura un léger courant d'air, mais très en-deça des normes ; d'où une reconnaissance par les spécialistes comme étant un lieu agréable.

Jacques CHAVONNET : Le problème est que les vents viennent principalement d'ouest et la forme de la canopée est un véritable Venturi, on sait bien que dans un Venturi on accélère l'air, donc on rentre à une certaine vitesse et on sort à une vitesse beaucoup plus grande.

Je rappelle que nous avons le même problème avec le forum actuellement. Les vitres installées juste devant le manège n'existaient pas au départ, elles ont été mises là ensuite parce qu'il y avait un courant d'air épouvantable.

La surface sous la canopée est complètement libre ouest-est, c'est là où se pose un peu le problème. J'espère qu'ils ont pu reconstituer en soufflerie la vitesse des vents qui passeront dans cet espace. Ils pensent en tout cas que c'est raisonnable.

Dominique HUCHER : Il y a eu une modélisation informatique, des essais de soufflerie...

Un intervenant : A Roissy-en-France aussi, il y avait eu une modélisation informatique !

Dominique HUCHER : La structure de la canopée... Pour s'en rendre compte, le mieux est de regarder notre fameux film. Quelques images permettent de le visualiser. C'est dans une architecture plus contemporaine, un peu comme la verrière du Grand Palais. Ce sont des structures métalliques, un ensemble d'éléments métalliques, de grande taille, de moyenne taille, de petite taille, pour former le canevas qui permet ensuite de porter des éléments verriers.

Un intervenant : La couleur de cette canopée varie du jaune au translucide total ; avez-vous une idée exacte de cette canopée au final ? Cela ressemblera-t-il à un jaune méduse ou à une transparence plus agréable ?

Une intervenante : Cela résistera-t-il au poids de la neige ?

Dominique HUCHER : Oui, cela a traumatisé tous les architectes, ils y pensent deux fois plus qu'avant.

Au sujet des chats ; je suppose que vous êtes proche de l'Association CHADHAL, Madame...

Une intervenante, Association CHADHAL : J'en fais partie.

Dominique HUCHER : A la Sem, qui est en charge du chantier, donc pour la durée du chantier et non pas pour la vie du quartier pour l'éternité, nous sommes en rapport avec l'Association Chadhal pour permettre à cette association de continuer jusqu'au dernier moment à trapper des chats dans les lieux où il n'y a pas encore de travaux.

Il a été convenu, avec vous-même ou avec vos collègues, que les personnes de l'association pouvaient pénétrer dans les emprises sous clôture, pour continuer à faire leur travail. La dernière

demande que vos collègues ont émise est de savoir si l'on pouvait les aider en déplaçant la cabane en bois qui est dans le Jardin Lalanne pour la remettre ailleurs, ce qui permettrait d'y stocker ces trappes qui sont très lourdes et éventuellement d'y mettre des chats pour une petite période de convalescence.

Nous sommes donc en train de regarder si c'est possible. Si nous y arrivons, nous le ferons, bien entendu.

Concernant les horaires, forts de votre dénonciation...

Un intervenant : Je ne dénonce pas, je constate.

Dominique HUCHER : Nous avons rappelé à l'ordre l'entreprise. Madame la Commissaire étant là, j'en profite pour dire que nous n'avons pas demandé de dérogation.

Il y a quelques périodes du chantier où l'on fait des travaux de nuit, ce n'est pas tout de suite. Quand ce sera le cas, nous demanderons les dérogations à la Préfecture de Police, puisqu'il est interdit de faire des travaux entre 20 heures et 7 heures.

Si vous voyez que l'on n'est pas respectueux des horaires actuels, n'hésitez pas à sanctionner l'une des personnes de l'entreprise qui ne respecterait pas la consigne.

De notre côté, en tant que maître d'ouvrage, client de ces entreprises...

Une intervenante : Ce n'est pas acceptable, vous avez raison.

Une intervenante (hors micro) : Il y a des personnes qui travaillent de nuit, c'est mon cas, de 7 heures à 10 heures, en général je dors, donc là je ne dormirai pas pendant un certain temps. C'est la loi de la minorité.

Une intervenante (hors micro) : Et la Grosse Tête ?

Une intervenante (hors micro) : Et la question de la couleur ?

Dominique HUCHER : La couleur de la canopée n'est pas encore tout à fait stabilisée. Dans tous les projets architecturaux, sur ce genre de choses les architectes réfléchissent jusqu'à la fin des études et le moment ultime où la couleur doit être finalisée, c'est quand les entreprises proposent les échantillons industriels pour pouvoir fabriquer les 20.000 mètres carrés de verre qui seront sur la canopée.

Dans l'esprit de l'architecte, la couleur est celle que vous connaissez sur les images, qui a pu en effet varier un peu dans le temps. Je ne peux pas vous en dire plus.

Un intervenant : Mais on voit sur la maquette que c'est très translucide.

Dominique HUCHER : Non, la maquette est en bois, qui n'indique pas la couleur. Elle est faite pour montrer la forme, pas la couleur.

La couleur telle que la voit Patrick Berger aujourd'hui est celle qui est dans le film.

Une intervenante (hors micro) : Comment nettoyez-vous cela ?

Un intervenant (hors micro) : Et la nuit, ce sera éclairé ?

Seybah DAGOMA : Nous allons prendre les questions, puis vous répondre.

Un intervenant : Vous êtes en charge d'un projet « merdique » mais vous le menez de la façon qui me semble être la plus efficace possible.

Vous avez décrit avec beaucoup de soin la façon dont on pourrait essayer d'éviter au maximum de gêner les riverains, en particulier démonter à la petite cuillère, etc. Avez-vous un moyen simple et efficace pour que les habitants puissent vous informer en cas de désobéissance des personnes qui sont sensées appliquer vos méthodes ?

Un intervenant : Bonjour, j'ai entendu parler pendant un bon moment, tout le long du projet de la canopée, de projet écologique, qui allait récupérer l'eau et aurait des systèmes photovoltaïques. Le mot « écologie » a disparu complètement de la plaquette, aucun bilan carbone de ces travaux n'est publié ; les matériaux sont très lourds en énergie, il s'agit de verre, de matériaux de synthèse. Je ne vois pas bien où est l'écologie dans ce projet. Ce n'est pas parce que l'on a mis trois systèmes de gouttières pour récupérer de l'eau que l'on fait un projet écologique. Je trouve cela assez étonnant.

Avez-vous le moyen de publier un bilan carbone des étapes et un bilan carbone du projet lui-même, en particulier de la canopée ?

(Applaudissements).

Un intervenant : Les matériaux de la canopée sont uniquement : verre et acier.

Un intervenant : Je voudrais poser une question concernant la vie du chantier plus précisément.

J'ai cru lire quelque part qu'il y avait beaucoup d'ouvriers ; d'où vont-ils venir ? Où logent-ils ? Vous avez parlé de base vie, de réfectoires, donc je présume qu'ils passeront la journée sur place, mais couchent-ils sur place ? Avez-vous prévu des problèmes avec les éventuels sous-traitants ? Espérons que vous n'allez pas faire venir des gens de je ne sais où, à bas coût. Au maximum, combien y aura-t-il d'ouvriers, et quelle va être leur vie ? Il y aura une vie à l'intérieur, comment cela va-t-il se diffuser dans le quartier ?

Jusqu'à présent, personne n'a abordé ce sujet, et cela va intéresser beaucoup de personnes. Comment va-t-on les accueillir aussi ? J'imagine que ce ne sont pas des habitants des Halles qui vont faire le chantier. Merci d'avance.

(Applaudissements).

Dominique HUCHER : La Grosse Tête restera à peu près où elle est, elle trouvera sa place dans la nouvelle Place Cassin prévue dans le projet de jardin.

La canopée, la nuit : différents types d'éclairages sont prévus, pour éclairer l'espace public situé sous la canopée, et il y aura des éclairages de mise en valeur de la canopée elle-même, qui sont en cours d'étude, pour faire différents effets suivant les périodes, avec le soin que ce ne soit pas éblouissant pour les riverains habitant dans les étages aux alentours.

Le nettoyage de la canopée est aussi prévu, c'est pareil qu'au Grand Palais sauf que c'est décliné en fonction de l'architecture du lieu. Il y a toute une série de dispositifs qui permettent par exemple de remplacer un verre cassé, de nettoyer régulièrement la canopée (il faudra bien gérer les pigeons aussi) sans mettre en danger la vie des personnes qui assureront ces tâches.

Comment informer la Sem ? Jusqu'à présent vous ne pouviez contacter la Sem que par le biais de mails essentiellement. Beaucoup d'entre vous souhaitent la mise en place d'un numéro de téléphone avec une personne physique au bout du fil, pour dire tout ce que vous souhaitez dire, poser des questions, faire état de points : par exemple, vous considérez que la charte chantier n'est pas respectée, que les horaires ne sont pas respectés, que les camions passent là où ils ne devraient pas passer... Nous allons mettre ce numéro en place, je pense à partir de la mi-mars.

Nous grouperons cette fonction-là avec la fonction de tenue du local d'accueil. Nous allons changer complètement notre dispositif.

Aujourd'hui, nous avons un local d'accueil ouvert 3 heures par jour la plupart des jours, et 7 heures le mercredi et le samedi.

Nous allons maintenant l'ouvrir de 8 heures à 20 heures tous les jours, y compris le samedi.

Il y aura toujours 2 personnes à l'intérieur, qui auront le rôle d'accueillir physiquement les personnes qui viendront dans le local d'accueil, et de recevoir les appels téléphoniques.

Pour avoir 2 personnes en permanence, il y en aura 10 à 15, qui tourneront. Nous allons organiser l'information/formation de ces personnes pour qu'elles soient à un rythme hebdomadaire parfaitement informées de la vie du chantier, et à même de répondre à toutes les questions. Nous organiserons un système pour que lorsqu'elles sont confrontées à des questions qu'elles ne maîtrisent pas, il y ait un aller-retour rapide avec des techniciens de la Sem, pour apporter la réponse.

Ce numéro de téléphone prendra toutes les plaintes du type : non respect de la charte chantier. Elles seront regroupées. On fera d'autant plus attention à des plaintes s'il y en a plusieurs sur le même sujet. Elles seront traitées par la Sem pour essayer de remédier aux dysfonctionnements constatés.

Il n'y a pas de bilan carbone à proprement parler. L'opération est un peu antérieure au Plan Climat. L'opération canopée est HQE, donc elle passe par toute une batterie de vérifications, de satisfactions de toutes sortes de critères. Les problèmes d'eau et de photovoltaïque, ce n'est quand même pas rien dans ces aspects-là. Il y a bien une récupération d'eau prévue : toute l'eau qui tombera sur la canopée sera récupérée pour l'arrosage du jardin, plutôt que de puiser dans les réserves d'eau de la ville, et il est toujours bien prévu que sur le sommet de la canopée les verres soient remplacés par des panneaux photovoltaïques, pour que le bilan économique de la canopée soit extrêmement positif. Donc, économique et écologique, les deux.

Concernant les matériaux, la canopée, c'est essentiellement du métal et du verre. Le choix du métal, c'est parce que l'on ne peut pas poser des structures trop lourdes sur le forum, pour des problèmes de portance. Il y a un peu de béton, mais pas beaucoup ; les planchers sont faits quand même en béton mais ils sont portés par des bacs en acier, eux-mêmes supportés par des poutres et des poteaux en acier.

C'est aussi intéressant en termes de chantier propre. Un chantier en béton traditionnel, c'est toujours beaucoup plus de saletés, de poussières, de salissures dans les rues, qu'un chantier métallique qui est un vaste mécano avec une bonne partie du travail fait en usine, et on assemble sur le chantier, à sec.

La provenance des ouvriers est difficile à dire. Le chantier est important, mais pas exceptionnel pour Paris. Il y a chaque année deux ou trois chantiers très importants, qui drainent des effectifs similaires aux nôtres. Pour les entreprises qui ont l'habitude de travailler dans la région parisienne, ce n'est pas un problème de mobiliser. Il y aura de 50 à 100 entreprises différentes, des petites, des grosses, sur le chantier. Mobiliser 1.000 personnes n'est pas un problème majeur.

Sur cet aspect emploi, nous organiserons, quand nous serons un peu plus avancés avec ces entreprises, des forums de type Pôle Emploi, que la Ville a l'habitude de pratiquer, simplement pour permettre aux entreprises de recruter des personnels qui sont aujourd'hui au chômage.

On met en place de l'insertion : tous nos marchés de travaux obligent les entreprises à consacrer entre 3 et 10 %, selon la nature des tâches, à de l'insertion : confier l'exécution de ces travaux, en direct ou par le biais d'associations, à des personnes un peu éloignées du monde de l'emploi et qui ont besoin, pour y revenir, d'un cadre un peu protégé au départ, avec de l'accompagnement social et éventuellement un peu de formation.

Nous travaillons en particulier avec les associations du quartier : BÂTIR, et la Régie de quartier, pour essayer de privilégier la population locale dans cette insertion.

Un intervenant : Excusez-moi, je ne voudrais parler ni de chats, ni de souris, ni de nuisances, ni de la couleur de la canopée (même si la couleur est douteuse) ; Monsieur, vous employez des termes qui me choquent.

Quand vous parlez d'évacuation de matériaux, que voulez-vous dire par « matériaux » ? C'est un terme neutre qui ne veut rien dire. Quand on évacue des troncs d'arbres, des feuilles, etc., on n'évacue pas des matériaux, mais du matériel vivant. Ce n'est pas la même chose.

Or, dans votre esprit d'ingénieur, technicien, certainement compétent mais qui n'est pas humain, vous négligez complètement ce à quoi Monsieur le Maire a répondu, et que j'attendais de vous, dans le flou artistique dans lequel vous avez enveloppé ce problème.

J'ai attendu et reçu de Monsieur le Maire, la réponse : vous allez couper, écraser et éliminer le jardin ! Or l'écologiste qui parlait de bilan carbone aurait aussi pu dire que le bilan carbone de ce jardin a été positif, vous l'ignorez peut-être, vous n'avez pas fait d'études de biologie, un arbre absorbe du carbone le jour et dégage de l'oxygène la nuit.

Dans la salle : C'est le contraire !

Le même intervenant : Cela ne fait rien. J'ai exactement ce que je voulais susciter, le contraire, n'est-ce pas ?

Dites-moi pourquoi vous estimez nécessaire de détruire 25 ans d'efforts, la constitution d'un capital arboré énorme, avec des tilleuls et des marronniers (peut-être pas très beaux, mais les tilleuls le sont), ceci pour nous mettre au-dessus de la tête une canopée de verre et d'acier. Je ne comprends pas et, permettez-moi le terme, je trouve cela proprement scandaleux !

(Applaudissements).

Je vais vous dire pourquoi, Monsieur : parce que le premier jardin sur dalles, c'est moi qui l'ai créé, à La Défense, à partir de 1970, et ceci parce que le premier Ministre de l'Environnement d'alors, Monsieur Robert Poujade, me l'a demandé. C'était dans les 100 mesures qu'il avait préconisées.

Nous avons travaillé à La Défense, avec beaucoup de mal parce qu'il a fallu tenir compte de ce que vous dites, c'est-à-dire de la charge sur dalles, donc on ne peut pas avoir beaucoup de sol. Il faut que le sol soit artificiel, on mélange de la tourbe et du sol, etc. Nous avons fini par créer un gazon de 2.000 mètres carrés, qui était le seul gazon fréquentable au bout de deux ans à Paris. Ensuite, il y a eu un mail avec des platanes, etc., d'ailleurs dessiné par un architecte paysagiste américain.

Donc, il y a eu cette expérience à La Défense. Ensuite, il y a eu le deuxième jardin sur dalles qui est le vôtre, ici, celui que vous détruisez. Que vous détruisez ! Je le dis bien.

Le troisième a été le jardin sur dalles au-dessus de la Gare Montparnasse.

Trois réalisations importantes, sur le plan social, paysager, biologique, écologique si l'on veut utiliser ce terme, que je n'utilise plus depuis que la politique s'en est emparée.

Je pense qu'il est nécessaire – et je vais écrire à Monsieur Delanoë dans ce sens – de faire un moratoire sur la destruction du jardin.

Ce jardin ne sera pas détruit, Monsieur, sans qu'il y ait une opposition massive de la part des habitants du quartier, et peut-être du reste de Paris.

Quand nous avons fait des études au Ministère de l'Environnement sur le nombre de mètres carrés disponibles en jardins à Paris, par rapport à Londres, Berlin ; nous avons découvert que Paris était très mal pourvu en jardins. Des efforts ont donc été faits, il y a eu La Défense, comme je l'ai déjà dit, il y a eu votre jardin ici, etc. Ce sont donc des efforts d'au moins trois décennies que vous détruisez en un coup de main, avec quelques tronçonneuses stupides, que des ouvriers venus de je ne sais où (peut-être d'Ukraine ou d'ailleurs) vont manier sans aucun discernement de ce qu'ils détruisent, parce qu'ils sont payés pour faire cela.

(Applaudissements).

Vous voyez, votre esprit ingénieur, Monsieur... Je reconnais vos compétences et je ne veux pas rentrer dans ce genre de compétences, ni dans ce genre de polémiques, parce que je suis sûr que vous faites un travail utile pour ce qui concerne les accès au RER, etc. Mais pour ceci, vous n'aviez pas besoin de détruire le jardin. Ce n'était pas nécessaire et c'est vous qui le faites !

(Applaudissements).

Une intervenante, Association CHADHAL : J'ai déjà parlé, mais puisqu'on parle de la flore, je veux parler aussi de la faune.

Il y a non seulement les chats, mais les oiseaux. On sait que beaucoup d'oiseaux disparaissent dans Paris, à cause des ravalements, ils ne peuvent plus nicher. Je ne connais pas très bien les oiseaux, mais là aussi ils vont disparaître ; les pigeons resteront peut-être. Il y a aussi les abeilles, etc.

Un intervenant : J'ai une question qui concerne les hommes, et les vélos.

Quatre ou cinq stations Vélib' ont été fermées, j'imagine qu'elles seront fermées pendant tout le temps du chantier ; cela veut dire qu'autour des Halles il n'y a plus que deux ou trois stations Vélib', qui sont très vite pleines. Je pense que les gens vont continuer à venir aux Halles, prendre des transports en commun ou sortir, essayer de prendre des Vélib'. Avez-vous demandé à Decaux de faire des stations temporaires dans les environs des Halles, pendant les 4 ans des travaux ?

Dans la salle : On a déjà répondu !

Un intervenant : Je veux juste féliciter Monsieur et le remercier. Nous nous sommes déjà parlé au téléphone, donc je le connais. Je signale une campagne lancée cette année, pour 2011, par la Mairie de Paris, « Un Parisien, un arbre ». Ce sont 344 arbres, mais qui seront abattus et non pas plantés, aux Halles. C'est vraiment scandaleux !

(Applaudissements).

Mme POSINE* : Combien d'étages des immeubles voisins la canopée va-t-elle cacher ? J'espérais ne rien avoir devant nos fenêtres, celles de la rue Lescot et de la rue Berger, et je ne sais pas ce que cela va cacher. C'est là ma question et mon inquiétude. Merci.

Seybah DAGOMA : Nous allons répondre, mais sur le premier point je voudrais dire que sur la question des arbres, j'ai bien entendu votre propos, Monsieur, mais la SemPariSeine, est le maître d'ouvrage, elle applique par conséquent ce qui a été décidé par le politique. Monsieur Hucher fait bien son travail, donc je refuse qu'on lui parle comme s'il était le responsable.

Dans la salle : Il est complice !

Seybah DAGOMA : Non, il n'est pas complice.

Dans la salle : Où est le responsable ? Vous êtes élue !

Seybah DAGOMA : Je suis élue, je suis membre de l'exécutif, mais Monsieur Hucher...

Dans la salle : Où est Madame Hidalgo ?

Seybah DAGOMA : Elle n'est pas là aujourd'hui.

Dans la salle : Elle était là pour France 3 !

Seybah DAGOMA : Elle n'est pas là aujourd'hui mais je répondrai à la place de Madame Hidalgo.

Dominique HUCHER : Alors je suis complice, mais tout à fait convaincu de la pertinence du projet et je n'ai aucun état d'âme concernant ce projet qui fera un jardin bien plus magnifique que ce jardin étrié qui existe actuellement, et avec 150 arbres de plus qu'aujourd'hui. Je vous dis ce que je pense en tant que citoyen, comme vous.

Concernant les Vélib', nous assurerons la continuité de l'offre, en termes de nombre d'emplacements. J'ai présenté tout à l'heure une image qui montrait les endroits où l'on prévoyait de créer les emplacements que l'on a dû supprimer.

Pour la hauteur de la canopée, c'est toujours le chiffre de 14 mètres, qui a fait de l'objet de nombreuses polémiques. Cela représente 3 ou 4 étages.

Jean-François LEGARET : Je tiens à rappeler que lorsqu'un jury (dont j'étais membre), présidé par le Maire de Paris, a retenu le projet de Berger-Anziutti, le jury a désigné le projet de Berger-Anziutti, la canopée, à l'unanimité, c'est ainsi ; mais au moment où le jury a retenu la canopée, elle était à une hauteur maximale de 11,50 mètres. C'est dans les documents. Elle a donc été relevée, je crois que c'est une erreur, elle a perdu de sa qualité, de sa finesse. On l'a remontée à 14 mètres.

Aujourd'hui, le projet de la canopée n'est pas conforme à celui qui a été retenu à l'unanimité par le jury. Ce point mérite d'être rappelé. Je pense que c'est une erreur d'en avoir remonté la hauteur, parce que canopée, cela voulait bien dire un bâtiment justement extra-plat, dans le volume des arbres – à condition qu'il reste des arbres - ; une fois que l'on aura coupé les 343 arbres, la canopée n'aura plus de référence botanique. Ou bien il faudra attendre, comme vous l'avez rappelé, 25 ans pour que les arbres aient à nouveau poussé.

En tout cas, je pense que c'est une erreur d'en avoir remonté la hauteur.

Je voudrais revenir rapidement sur trois points.

Premièrement, merci à tous ceux qui sont venus ce soir, même dans des conditions un peu inconfortables. Ceci étant, on a dit qu'il faudrait faire une réunion spécifique pour les commerçants, je crois que ce serait utile.

Je sais qu'il y a des commerçants parmi vous. Une réunion spécifique a déjà été faite, à la Bourse de Commerce, mais pour les commerçants du forum. C'est bien, ils ont tout à fait leur mot à dire, mais il est indispensable de faire une réunion pour les commerçants du secteur, car indiscutablement, ce chantier aura un impact considérable.

Deuxième point, je supplie, j'implore, M. Hucher et tous les techniciens : essayez, par tous les moyens, de sauvegarder quelques traversées piétonnes dans le jardin, parce que c'est indispensable pour la vie du quartier. Aujourd'hui, dans le périmètre des aires de jeux provisoires, quand vous passez la petite passerelle qui est au-dessus des serres, vous pouvez couper vers le sud en direction de la rue Vauvilliers ; rien ne l'empêche, mettez au moins des palissades provisoires, vous les enlèverez ensuite si c'est nécessaire.

Le dimanche matin, les personnes qui vont au marché Montmartre, celles qui marchent avec difficulté et qui viennent du Carré des Halles, sont obligées de faire un détour considérable. Vraiment, pitié ! Essayez de trouver le moyen, même provisoire, même si cela coûte un tout petit peu plus cher, sur un projet qui coûtera 1 milliard d'euros... Ce n'est pas le déplacement, ou le rajout de quelques palissades, même si l'on doit les enlever... Même si cela devait être uniquement pour le dimanche matin, pendant une période, donc un jour où il n'y a pas d'activité de chantier ; je pense que ce serait un élément important pour la vie du quartier.

J'ai déjà fait cette demande, je vous la refais, et j'espère qu'il en sera tenu compte.

Le dernier point : les kiosques à journaux. Je suis un ardent défenseur des kiosquiers, je suis membre de la Commission des kiosquiers, je pense qu'ils sont indispensables à l'expression de la liberté de la presse dans Paris. Ils font un métier très difficile et très apprécié des Parisiens. Dans cette histoire, on va finalement en supprimer deux, puisque celui de la Place des Deux Ecus est une création, qui n'a rien à voir avec la substitution du poste de kiosquier qui est en suppression.

Donc, je demande que l'on revoie cette question. Je sais que l'on a proposé des emplacements, je suis même allé voir les kiosquiers déplacés sur leurs nouveaux kiosques, mais j'aimerais que l'on trouve des solutions pendant la durée du chantier, et que l'on prenne, au moins sur le principe, la décision de réimplanter ces kiosques à leurs emplacements d'origine (ou à proximité immédiate) parce qu'ils sont utilisés, appréciés, et indispensables à la vie du quartier.

Merci.

(Applaudissements).

Dominique HUCHER : J'ai oublié de donner une information, pour ceux qui ne rentrent pas dans le centre commercial : un kiosque est en cours d'aménagement, au niveau – 1 de la Porte Lescot.

Dans la salle : Ce n'est pas pareil !

Dominique HUCHER : Je vous donne cette information, on y vend des journaux quand même.

Concernant les escaliers provisoires, je ne sais pas si vous avez la même idée que moi, j'avais en tête : là où il y avait l'aire de jeux du petit train, si l'on fait un petit escalier le long de la palissade, cela peut permettre de gagner 50 mètres. On peut le faire, en effet.

Jean-François LEGARET : Merci, Monsieur Hucher. C'est très important.

Aujourd'hui, quand vous passez la passerelle, en venant de la Place René Cassin, vous faites tout le tour de la rue de Viarme pour regagner le Carré des Halles. Croyez-moi, j'aime bien marcher, mais c'est une déviation importante.

Seybah DAGOMA : Concernant les commerçants, Monsieur le Maire, c'est prévu, nous allons organiser cette réunion. Je vous invite à écrire à Monsieur Delanoë, si le vous souhaitez.

Un intervenant : Je parle de ce que je sais, or ce Monsieur vient de dire que le jardin tel qu'il le voit actuellement ne lui convient pas : c'est moche, il va planter des arbres qui seront plus beaux que ceux qui existent actuellement. Je voudrais bien savoir comment il va faire pour obtenir de la photosynthèse de ces arbres qui sont sous une canopée de verre.

Expliquez-moi combien de temps cela prend pour avoir un tilleul comme ceux que nous avons actuellement. C'est un beau peuplement de tilleuls. Je critique peut-être les marronniers, qui ne sont pas très beaux, mais le tilleul est un arbre qui résiste très bien à la pollution, il se tient bien et procure de l'ombre, de bonnes senteurs au mois de juin, etc.

Je ne me mêle pas de parler d'escalators, d'accès au RER, etc. C'est votre métier. Mais, respectez le métier des autres. Monsieur Arretche a conçu ce jardin, je l'ai connu comme architecte paysagiste. A l'époque, on aurait peut-être pu faire mieux, on a fait ce que l'on a fait, et l'on a obtenu ce qui existe aujourd'hui et que vous ne remplacerez jamais, Monsieur ! Jamais !

(Applaudissements).

Seybah DAGOMA : Je vous remercie d'être venus si nombreux. Il est 20 heures 43...

Dans la salle : Mais la réponse politique !

Seybah DAGOMA : Je vous l'ai dit, il a été acté que le jardin serait plus grand. On a proposé un jardin et ce jardin sera réalisé.

(Protestations dans la salle).

Jean-François LEGARET : Il sera plus petit !

Seybah DAGOMA : Non, le jardin ne sera pas plus petit.

Jean-François LEGARET : Le jardin sera plus petit, pour une raison très simple : il suffit de regarder le plan, les pavillons Willerval n'occupent pas toute la surface de la future canopée, donc il sera plus petit ! On va planter quelques arbres du côté de la rue de Viarme et on nous dira que cela agrandit le jardin !

Seybah DAGOMA : Non.

Jean-François LEGARET : Vous savez que l'on comptabilise comme espaces verts créés à Paris les brins de gazon qui poussent entre les rails du tramway ! C'est comptabilisé comme espace vert. Je refuse ce type de comptabilité.

(Applaudissements).

Seybah DAGOMA : Je vous remercie tous pour votre présence et je remercie les personnes qui ont...

Une intervenante : S'il vous plaît ! Un sujet n'a pas été abordé. On a parlé des chats, etc., mais on n'a pas parlé des enfants du quartier. Il faut savoir qu'il y a des enfants, qui ont beaucoup fréquenté le jardin, et pas seulement des enfants du 1^{er}, ce sont des enfants du 2^{ème}, du 4^{ème}, etc. Là, ils sont sacrément mal lotis. Je n'ai pas souvent le temps de venir à vos réunions, et je n'ai toujours pas compris deux points.

Sur le jardin, j'avais posé la question au petit jeune du local, il n'avait pas pu me répondre : seront-ils clos, ou ouverts à tous ? J'ai l'impression que ce sera vraiment grand ouvert. Je m'interroge. Mes enfants commencent à grandir, mais quand ils étaient petits j'étais contente que l'espace soit plutôt fermé.

Un autre sujet m'embête beaucoup. Je me tourne vers les élus ; cet endroit avait une magnifique bibliothèque jeunesse, que des quantités d'enfants ont fréquentée. On a bien pris le soin de déplacer le conservatoire, qui certes est plus rentable (on paye, alors qu'on ne paye pas pour la bibliothèque). Cela servait à beaucoup de familles.

On nous a dit que nous aurions une autre bibliothèque dans un autre local, puis on nous a parlé d'un comptoir de prêt. La bibliothèque a fermé, et plus de nouvelles ! Je trouve qu'il est très utile que nos enfants aient la bibliothèque. Je vais dans les autres petites bibliothèques, mais on n'a absolument pas le nombre d'ouvrages que nous avons là. J'aimerais que l'on pense aussi à nos petits bouts, et je voulais savoir ce que vous avez comme réponse.

(Applaudissements).

Dominique HUCHER : Dans le projet, il est bien prévu deux aires de jeux pour enfants, qui sont clôturées. Il y a eu de longs débats là-dessus, qui ont fait évoluer le projet pour répondre à la demande de beaucoup de parents comme vous. Il y aura une aire de 2.300 mètres carrés, je crois, pour enfants de 7 à 12 ans, clôturée, fonctionnant à peu près comme l'aire Lalanne, c'est-à-dire avec des accompagnateurs ; et une aire de jeux pour les 3 à 7 ans, clôturée aussi, sans accompagnateurs celle-là, avec des jeux adaptés à cet âge.

Concernant la bibliothèque, en effet, à ce jour il n'y a pas de bibliothèque pendant la période transitoire. Vous êtes donc invités à vous déplacer vers les autres bibliothèques, notamment celle qui a été créée il n'y a pas longtemps et dont je ne sais plus le nom.

Dans le projet à terme, il est prévu une bibliothèque de 1.000 mètres carrés, je crois, qui représente donc le double de la surface de la bibliothèque que vous citez.

Une intervenante (hors micro) : C'est une offre culturelle, gratuite, c'est très important. Cela fait partie de valeurs que l'on devrait défendre.

Seybah DAGOMA : Vous avez raison. Nous allons essayer de tout mettre en œuvre pour pouvoir avoir une bibliothèque jeunesse.

Je remercie tout le monde, et les personnes qui ont retranscrit la réunion en langage des signes.

Je vous souhaite une bonne fin de soirée.